...BERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 8 FEVRIER 1963 — PRIX: 10c

M. Jean Lesage à Charlottetown

La Confédération est une faillite partielle: il nous revient d'en faire une réussite

CHARLOTTETOWN — — Le discours prononcé, le 2 février, par M. Jean Lesage à Charlottetown, I.-P.-E., a été un "discours-clé", un "discours de choc". D'une façon générale, il a été accueilli comme un acte de courage: par la bouche du chef du gouvernement du Québec, le Canada français tout entier s'est adressé à ses compatriotes anglophones de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, pour attirer l'attention sur la faillite partielle de la Confédération et pour demander la collaboration de tous.

Des Canadiens français du Nouveau-Brunswick, qui étaient venus pour la circonstance dans l'île du Prince-Edouard, n'ont pas caché leur contentement; et des Canadiens anglais de Montréal, également présents, ont déclaré catégoriquement qu'ils ne s'étaient jamais sentis aussi fiers d'être du Québec.

M. Lesage n'a pas condamné l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, mais l'ambiance dans laquelle on l'applique, et qui empêche le plein épanouissement de notre collectivité linguistique. "It's a question of atmosphere", a expliqué le premier ministre.

Il a presque entièrement parlé en anglais; au cours d'une conversation, il devait en donner la raison par la suite; il avait voulu "être bien compris" des anglophones.

Pendant son discours dont le texte avait été méticuleusement préparé à l'avance pour plus de précision, le chef du gouvernement québécois, emporté par son désir de convaincre, a improvisé certaines remarques afin de mettre en relief les idées les plus importantes:

"Le problème n'est pas une question de changements de virgules, de mots, de phrases, mais de compréhension mutuelle . . ."

M. Lesage martelait ses syllabes pour leur conférer plus de vigueur:

"Je-suis-pour-vous-di-re-la-vé-ri-té! . . . Les Canadiens français n'ont pas l'impression d'appartenir au Canada dans la même mesure que leurs compatriotes de langue anglaise . . . C'est sérieux! . . . Pourtant le sentiment d'appartenance au pays est un des buts primordiaux d'un régime confédératif . . ."

Le discours a paru jeter un certain froid sur l'auditoire massé dans la "Salle de la Confédération" du parlement de l'île du Prince-Edouard, salle aux murs bleus et blancs, où les Pères de la Confédération eurent leurs assises historiques de septembre 1864. Il y avait dans l'air non pas de l'hostilité, mais comme de la stupéfaction devant la "leçon de civisme" alors qu'on s'était assemblé pour honorer la mémoire des Macdonald, des Brown, des Cartier, des Tilley et des Tupper.

Quelques minutes plus tard, à une cinquantaine de pas de là, M. R. L. Stanfield, chef du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, allait enlever une première pelle de terre à l'endroit, où va commencer la construction du "Mémorial de la Confédération" de $5,099,000, qui deviendra un "haut-lieu du nationalisme canadien". Les travaux qui mobiliseront quelque 250 ouvriers et qui seront terminés l'an prochain pour l'anniversaire de la conférence de Charlottetown, seront financés moitié par Ottawa, moitié par les provinces. Ces dernières donneront 15 cents par habitant. La part du Québec représentera environ $800,000. L'édifice en grès abritera un musée, une bibliothèque, une salle de théâtre et de concert . . .

Le même discours dans la province de Québec n'aurait pas eu la même force. L'endroit et les circonstances lui assuraient un retentissement à travers tout le Canada. La thèse canadienne-française, qu'ignorent presque complètement les provinces à faible minorité canadienne-française, ne pourrait avoir une plus grande diffusion que par une enquête royale sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Un exposé "clair"

M. Lesage a très bien compris les sentiments de l'assistance:

"Il peut sembler étrange — et quelque peu irrévérencieux — de prononcer de telles paroles . . .", a-t-il dit à ses auditeurs anglo-saxons.

Mais comme chef politique du Québec et chef du Canada français, il voulait faire entrer dans les têtes récalcitrantes ou mal informées l'objectif fondamental de la Confédération: la coexistence constructive de deux groupes ethniques, avec bilinguisme et biculturalisme.

M. Walter R. Shaw, premier ministre de l'île du Prince-Edouard, a, dans une allocution, qualifié de "clair" l'exposé de M. Lesage.

Jean XXIII: Le clergé actuel doit savoir pratiquer la pauvreté

ROME — Jean XXIII a récemment bravé le froid pour aller visiter l'église St-André della Valle, où se trouvent les reliques de saint Vincent Pallotti, qui fut canonisé le 20 janvier dernier.

Au cours de la brève allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le pape a évoqué l'apostolat infatigable du nouveau saint et surtout son amour pour les pauvres. Jean XXIII a ajouté que le clergé actuel doit savoir pratiquer la pauvreté; les richesses de ce monde doivent être utilisées pour combler les pauvres, afin de les consoler et de les aider.

Rappelant que c'est dans cette église que saint Vincent Pallotti avait institué l'octave de prière pour l'unité en 1848, le Souverain Pontife a confié que, lorsqu'il était étudiant à Rome, il assistait régulièrement aux exercices de l'octave de prière pour l'unité en l'église St-André della Valle.

Le juge en chef de la Cour suprême meurt subitement

OTTAWA — Le juge en chef Patrick Kerwin, de la Cour suprême du Canada, qui a entendu quelques-unes des causes constitutionnelles et criminelles les plus célèbres dans l'histoire canadienne, est décédé soudainement à Ottawa samedi, à l'âge de 73 ans.

L'éminent juriste, qui a passé 30 années de sa vie à la Cour suprême de l'Ontario et à la Cour suprême du Canada, aurait succombé à une crise cardiaque.

Originaire de Sarnia, en Ontario, le juge Kerwin a été, durant 19 ans, juge puiné du plus haut tribunal au pays, avant d'être nommé juge en chef en 1954. Avant de venir à Ottawa, il fut, durant trois années, juge puiné de la Cour suprême de l'Ontario.

La cause la plus importante, peut-être qu'il jugea durant ses années passées à la Cour suprême du Canada, a été la requête du gouvernement fédéral pour obtenir jugement sur la validité constitutionnelle d'un projet de loi visant à abolir les appels canadiens du comité judiciaire du Conseil privé, à Londres.

Durant ses années comme juge en chef, il y avait entendu plusieurs causes impliquant des Témoins de Jehovah du Québec, qui connaissaient alors des ennuis devant les tribunaux, avec le gouvernement, la police et le clergé catholique.

Les funérailles eurent lieu mardi à l'église catholique St-Joseph, à Ottawa.

M. Sévigny succède M. D. Harkness

OTTAWA — Le premier ministre Diefenbaker a annoncé aux Communes que M. Sévigny, déjà ministre associé de la Défense depuis trois ans et demi, remplacera provisoirement son collègue démissionnaire, M. D. Harkness.

M. Sévigny se trouve à succéder à Sir Georges-Etienne Cartier, qui fut le premier ministre canadien de la Défense et de la Milice, en 1873. C'est un autre Canadien français qui lui succédait, feu Hector-Louis Langevin.

Fils de ministre

M. Sévigny, lui-même fils d'un ancien ministre fédéral, feu le juge Albert Sévigny, qui a détenu le portefeuille du Revenu en 1918, a renoué en 1963 la tradition de ministres canadiens-français à la Défense interrompue à la fin du siècle dernier.

Lui-même ancien officier de l'artillerie canadienne et blessé de la seconde guerre mondiale où il a perdu une jambe, M. Sévigny siège à la Chambre des Communes depuis 1958, représentant le comté de Longueuil.

La direction du "Devoir" adopte la forme "troika"

MONTREAL — La direction du quotidien "Le Devoir" a été confiée samedi dernier à un triumvirat formé de MM. André Laurendeau, président, Paul Sauriol et Claude Ryan, a annoncé le conseil d'administration de l'Imprimerie Populaire Limitée.

Ces nominations surviennent cinq jours après l'accession de M. Gérard Filion, jusqu'ici directeur du "Devoir", au poste de directeur général de la Société générale de financement. M. Filion, doit-on préciser, demeurera administrateur délégué jusqu'au 23 mars, date de la réunion annuelle des actionnaires de l'Imprimerie Populaire.

L'autorité confiée au triumvirat conserve, insiste-t-on, un caractère provisoire et le conseil d'administration du journal prendra une décision définitive dans un an, alors qu'un rapport lui sera présenté par un comité formé spécialement à cette fin.

Dans son édition du 2 février, "Le Devoir" publie des articles portant respectivement les signatures de MM. Filion et Laurendeau.

Le premier, qui a tenu la barre au quotidien de la rue Notre-Dame durant plus de 15 ans, donne les raisons qui l'ont poussé à le quitter pour mettre le pied dans l'administration publique.

"Je n'aurais pas quitté Le Devoir pour un autre journal. L'occasion s'est déjà présentée et elle a été déclinée. J'aurais eu le sentiment de déserter. La Société générale de financement, c'est une autre affaire. Je la considère un peu comme la continuation naturelle de ma carrière. Quand on a longtemps dit aux autres quoi faire, on sent le besoin d'essayer soi-même . . .", écrit-il entre autres.

M. André Laurendeau, lui, affirme que la politique du journal ne changera pas: "Le Devoir adopte une formule de direction provisoire. Mais l'action qu'il poursuivra n'en sera pas rendue incertaine. Comme par le passé, et selon une même inspiration, il entend participer à l'actualité et se prononcer avec vigueur: c'est l'une de ses raisons d'être. Il entend rester lui-même . . ."

Le français, langue officielle au parlement de Toronto?

TORONTO — Le parti libéral de l'Ontario s'est vu demandé de faire du français une langue officielle à la législature et aux tribunaux de cette province.

Une résolution, présentée par M. Richard Comber, du club libéral de l'Université de Waterloo, a été fortement contestée, et a fait l'objet d'un vote favorable, par neuf voix contre huit, à la commission.

M. Comber a déclaré que les Canadiens de langue française qui habitent l'Ontario devraient avoir les mêmes avantages que les Canadiens de langue anglaise du Québec.

Il a ajouté que les groupes de langue française à Windsor, à Sudbury et dans la région d'Ottawa sont désavantagés, surtout lorsqu'ils présentent leurs affaires devant les tribunaux.

La commission a voté à l'unanimité une résolution demandant "une enquête sur les aspects bilingue et biculturel de la Confédération", enquête à laquelle l'Ontario devrait participer.

Elle recommande également l'établissement d'une commission d'enquête sur les moyens de financement et les façons d'agir, au point de vue affaires de tous les ministères du gouvernement de l'Ontario, la suppression des taxes de vente de trois pour cent des "petits achats", et le paiement, par la province, des "dépenses électorales légitimes" de tous les candidats et partis qui feraient l'objet d'"un pourcentage raisonnable" de voix lors d'élection dans la province.

Les créditistes veulent d'abord la hausse des allocations familiales

OTTAWA — Une réunion commune des organisations provinciales créditistes du Québec et de l'Ontario a décidé que les députés ne devaient pas subir d'augmentations de traitements tant que les allocations familiales n'auront pas été majorées de façon appréciable.

Cette réunion à laquelle assistaient des députés créditistes, a discuté une proposition gouvernementale en vertu de laquelle les traitements des ministres seraient doublés pour être portés à $20,000 par année.



Les parents, les instituteurs, les commissaires franco-manitobains jouent certainement un grand rôle dans la diffusion au Manitoba de la langue et de la culture françaises, ainsi que nombre d'organismes comme l'Association d'Education, le journal, la radio et la télévision. Mais on doit ajouter que le Cercle Molière depuis sa fondation a fait connaître partout au pays le Manitoba français, de façon toute spéciale, par ses tournées et par ses triomphes. Encore cette année la troupe du Cercle Molière fera une tournée spéciale en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan, grâce à l'aide du Conseil des Arts du Canada. Les deux photos ci-dessus ont été prises vendredi soir dernier alors que les acteurs répétaient les trois pièces en un acte qui seront jouées au cours de cette tournée de 1963.



Dans la photo du haut l'on voit, de gauche à droite, Robert Trudel, René Chartier, Rose-Marie Bryner, Mme Pauline Boutal, directrice, Léo Rémillard et Benoit Guyot, discutant ensemble des moyens de perfectionner sans cesse le jeu de la troupe. Dans celle du bas Gilles Guyot, Mme P. Boutal et Alphonse Larivière parlent plus précisément de questions techniques: décor, mise en scène, etc. Ces photos ont été prises dans la salle des répétitions au soubassement de la basilique de St-Boniface (Photos Studio Napoléon)

Nomination de 3 Canadiens français dans l'administration du centenaire

OTTAWA — Le premier ministre, M. J. G. Diefenbaker „ a annoncé à Ottawa la nomination de l'écrivain montréalais Robert Choquette au poste de sous-commissaire de l'administration du centenaire de la nation.

A ce poste, M. Choquette secondera M. John Fisher, dont la nomination au poste de commissaire remonte au 8 janvier dernier.

M. Diefenbaker a également fait connaître les noms des fonctionnaires exécutifs et des administrateurs qui composeront l'administration du centenaire, dont deux Canadiens français: MM. Ernest Côté, sous-ministre adjoint du Nord canadien et des Ressources nationales, et Paul Desmarais, de Montréal, président de la Compagnie de transport provincial.

M. Robert Choquette, que le Canada tout entier connaît par ses écrits, a été journaliste au quotidien "The Gazette", rédacteur en chef à "La Revue moderne" et professeur invité au Smith College des Etats-Unis, en 1941-1942.

Trois fois prix David, il est également détenteur du prix du gouverneur général, du prix Duvernay, d'un prix de l'Académie française, du prix Edgar Poe, du Prix international des amitiés françaises et gagnant de la médaille d'or du lieutenant-gouverneur de la province de Québec. En 1948, il était élu à l'Académie canadienne-française.

Originaire d'Edmonton, M. Ernest Côté a étudié les sciences à l'Université Laval, et le droit à l'Université de l'Alberta. Sous-ministre adjoint du Nord canadien depuis 1955, il avait précédemment, pendant dix ans, été au service du ministère des Affaires extérieures. Entré comme lieutenant dans le "Royal 22e Régiment" en 1939, il en ressortait avec le rang de colonel en 1945.

Homme d'affaires de Sudbury, maintenant établi à Montréal, M. Paul Desmarais est président de la Compagnie de Transport Provincial. A Ottawa, où il a fait ses études, il a obtenu un baccalauréat en commerce. Lancé en affaires depuis, il est maintenant membre du bureau de direction de plusieurs compagnies, dont l'Industrielle, compagnie d'assurance-vie, le Montreal Trust, et la Canadian Wilbur B. Driver, de Toronto.

99 catholiques au Congrès des Etats-Unis

WASHINGTON — Le Congrès des Etats-Unis compte actuellement 537 membres, dont 99, soit le 18.4 pour cent sont catholiques. Les méthodistes, au nombre de 102, forment le groupe confessionnel le plus important. Ils sont suivis des catholiques. Il n'y a que six membres du Congrès, qui se déclarent "sans confession".

Les évêques seraient en faveur de la décentralisation de l'autorité dans l'Eglise

PRINCE - ALBERT — Dans une interview accordée au "Prairie Messenger" et portant sur le Concile, Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, a mentionné que, selon lui, deux des aspects importants du Concile lui paraissent être le rôle que la liturgie sera appelée à jouer dans l'édification d'une société conforme à la volonté du Christ et l'unanimité des Pères sur la nécessité de décentraliser l'autorité ecclésiastique.

Mgr Morin a également exprimé l'espoir que les travaux de la deuxième session se dérouleront plus rapidement que ceux de la première et que, dans l'intervalle, les nouveaux schémas seront préparés selon les désirs du Saint-Père et des évêques.

Quand on lui a demandé si les évêques étaient d'accord sur la nécessité d'une plus grande liberté d'action, l'évêque de Prince-Albert a répondu: "Ils sont unanimes, et il est clair que, si on juge d'après les interventions des évêques sur le schéma de la liturgie, des pouvoirs plus étendus devront être donnés aux conférences épiscopales ainsi qu'à chacun des évêques.

Diversité

Le fait que le pape lui-même ait placé le schéma sur la liturgie au sommet de l'ordre du jour du Concile prouve le souci pastoral du Concile, a déclaré Mgr Morin. "Cinq semaines de discussions de ce schéma ont non seulement donné une idée générale des différents rites en usage dans l'Eglise, mais ont surtout fait ressortir l'esprit véritable de la liturgie et la possibilité de l'employer pour ramener le Christ dans le coeur des hommes du monde entier", a-t-il ajouté.

L'unité des chrétiens a fait l'objet de beaucoup de travail et de réflexion, a souligné l'évêque, mais seul Dieu et la bonne volonté des hommes décideront du moment de la réunion des chrétiens".

En général, a fait l'évêque de Prince-Albert, la presse a considérablement aidé à faire connaître au monde les buts de l'Eglise au Concile, mais malheureusement certains journaux ont surtout recherché le sensationnel. Il a donné comme exemple la mauvaise interprétation qu'ont donnée certains grands journaux aux commentaires du cardinal Léger sur le Concile.

Elections fédérales le 8 avril

La précaire existence du 25e parlement canadien a pris fin mercredi et les prochaines élections ont été fixées au lundi 8 avril prochain. Deux votes de censure (par 142 voix contre 111) des Communes condamnaient la faillite du gouvernement la veille au soir et avaient forcé le premier ministre Diefenbaker à aviser le gouverneur général de cette situation.

Quelques heures avant le vote fatidique, le premier ministre avait annoncé la nomination de trois lieutenants-gouverneurs (dont celui de Saskatchewan, M. Robert L. Hanbidge, avocat, qui représentait la circonscription de Kindersley à Ottawa depuis 1958) et de quatre nouveaux sénateurs (dont M. Réal Bélisle, de Sudbury, Ont., et M. Paul Yusik, de Winnipeg, professeur d'histoire slave à l'Université de Manitoba).

Depuis la crise constitutionnelle de 1926, lors de l'affaire Bing, aucun gouvernement fédéral n'avait été défait par un vote de censure. Le gouvernement conservateur Meighen avait été défait par une voix (96 à 95) à la suite d'une motion de non-confiance du parti libéral qui remportait l'élection deux mois plus tard.

Cette fois, il y eut certaines défections au sein du parti au pouvoir, dont la plus retentissante a été la démission de l'hon. Harkness, ministre de la Défense, jugeant tout à fait irréconciliables les vues du premier ministre et les siennes sur la question des armes nucléaires.

(Voir éditorial: Les élections fédérales)



L'hon. J. G. Diefenbaker, premier ministre



M. L. B. Pearson, chef libéral



M. T. C. Douglas, chef néodémocrate



M. R. Thompson, chef créditiste

15,603 Britanniques immigrent au Canada contre 2,674 Français

OTTAWA — Le Canada a accueilli en 1962 plus de 74,586 immigrants en comparaison de 71,689, en 1961. De ce nombre, 15,603, soit le plus fort contingent, sont originaires de la Grande-Bretagne.

De la France sont venues seulement 2,674 personnes. Ce chiffre représente tout de même une légère augmentation par rapport au chiffre de 1961, qui était de 2,330.

C'était la première fois, depuis cinq ans, que l'immigration britannique dépassait en nombre celle en provenance de l'Italie. Le contingent italien s'est élevé à 13,641 enregistrant une baisse par rapport à l'année précédente alors que 14,161 Italiens étaient entrés au pays.

La hausse globale de l'immigration enregistrée en 1962 par rapport à 1961 met ainsi fin à la tendance à la baisse notée depuis 1957, année où près de 282,-164 immigrants se sont établis au Canada.

Les Etats-Unis se sont placés en troisième place, après la Grande-Bretagne et l'Italie, avec plus de 11,643 Américains qui ont choisi de traverser la frontière.

Selon la coutume, la plupart des nouveaux arrivés se sont dirigés vers l'Ontario, soit 37,210. Le Québec en a accueilli 19,132 et la Colombie-Britannique, 7,-441.

Des non-catholiques prient pour le pape

PARIS — Dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, un service oecuménique d'intercession pour l'unité des chrétiens s'est déroulé en l'Eglise américaine de Paris, sous la présidence du pasteur Marc Boegner et de Mgr Meletios, évêque de l'Eglise grecque orthodoxe de France.

En Saskatchewan

Lancement du plan de "sécurité familiale"

Initiative de l'Association Catholique Franco-Canadienne en collaboration avec l'Assurance-Vie Desjardins, Lévis, Québec.

Ce plan de "Sécurité Familiale" est une nouveauté en Saskatchewan, mais il est déjà en application pour le bénéfice des membres de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta depuis 1959 où il a donné d'excellents résultats, et de la Fédération Canadienne-Française de la Colombie-Britannique depuis 1961.

C'est une réalisation absolument bien adaptée aux besoins des membres des associations nationales. Ce plan a été conçu afin d'atteindre deux objectifs principaux: faire bénéficier chacun des membres d'une même famille d'une protection adéquate et renforcer et consolider davantage la situation financière des associations, en l'occurrence l'ACFC.

Nos associations nationales sont conscientes que pour maintenir le fait français et lui inculquer, si possible, une vigueur nouvelle il est nécessaire d'apporter toute l'attention voulue aux problèmes économiques qui confrontent leurs associations et de ce fait les minorités.

En outre de comporter de multiples avantages quant à la protection d'assurance pour tous les membres d'une même famille et les valeurs garanties qui s'ajoutent à cette protection, la mise en application de ce plan a pour effet de développer un esprit de solidarité en vue d'un objectif commun bien défini "l'entraide".

Le plan de "Sécurité Familiale" assurera la permanence des membres au sein des associations et aussi une permanence dans les revenus. Le financement des associations provinciales par le truchement de cette assurance collective concourra à susciter un intérêt nouveau de la part des membres et aussi développera une relève tout en consolidant la situation financière de l'association.

En vue de s'assurer le succès de cette initiative d'envergure, l'ACFC s'est réservé les services d'un propagandiste du plan de "Sécurtié Familiale", en la personne de M. Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg, très bien connu dans tous les milieux canadiens-français. Mentionnons ici que M. Pinsonneault est président de l'Association des Commissaires d'Ecole de langue française de la Saskatchewan. M. Dumont Lepage, gérant du poste CFRG de Gravelbourg, sera président du Comité de finance de l'ACFC.

Terre endormie dans son enveloppe de neige



La Liberté et Le Patriote



Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.00; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La peine capitale s'applique aux pauvres principalement

WINDSOR — Lors de son récent passage à Windsor, où il est venu inaugurer un refuge temporaire pour anciens prisonniers, le fameux "Hoodlum priest" américain, le R. P. Charles Dismas Clark, S.J., de St-Louis, aux Etats-Unis, a condamné l'existence de la peine capitale dans les pays à majorité catholique.

Le Père Clark, qui est devenu célèbre grâce à un film américain que sa vie a inspiré, et dont le titre "Hoodlum priest" (prêtre des voyous) lui est resté, a qualifié la peine capitale d'"insensée" et a déclaré que les prisons nord-américaines étaient des institutions "tristes, stupides et inefficaces".

Il a fait remarquer que la peine de mort avait été abolie dans certains pays non catholiques tels que la Suède et le Danemark, tandis qu'elle se pratiquait encore chez certaines nations à majorité catholique comme l'Espagne, la France et l'Irlande. "Sommes-nous avides de sang à ce point?", a demandé le Père Clark. "Je pense plutôt que nous sommes des pharisiens".

Seuls les pauvres meurent

(Il est à noter que certains pays catholiques comme l'Italie, le Brésil, l'Argentine et plusieurs autres républiques d'Amérique latine ont aboli la peine capitale. L'Eglise catholique reconnait à la société le droit d'enlever la vie à un criminel, mais beaucoup de catholiques se refusent à croire à la nécessité d'exercer ce droit".

Aux Etats-Unis, de 1930 à 1959, 3,666 personnes ont été condamnées à mort, a continué le Père Clark, et environ la moitié de ceux qui furent exécutés étaient des nègres. "Seuls les pauvrent meurent, a-t-il affirmé. Si vous avez de l'argent, vous ne mourrez pas. Aux États-Unis la peine capitale a été presque totalement abolie pour les Blancs. Mais les nègres, surtout s'ils sont pauvres, sont exécutés".

Après avoir travaillé durant 20 ans auprès des détenus et des anciens prisonniers, le Père fonda, en 1959, la maison Dismas où les anciens prisonniers peuvent vivre jusqu'à ce qu'ils trouvent du travail et que leur réhabilitation soit suffisamment avancée.

Au Canada, depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, environ 75 pour cent des criminels condamnés à la pendaison ont vu leur peine commuée en celle d'emprisonnement à vie.

"LA CUISINE DES ANGES



Le dimanche 10 février, à 10 h. p.m., le réseau français de télévision CBWFT présentera une pièce à succès d'Albert Husson, "La cuisine des anges", jouée par les comédiens du "Théâtre de l'Anse" de Vaudreuil. Hubert Loiselle, Guy Provost, Marcel Cabay et Georges Groulx (de gauche à droite sur la photo) feront partie de la distribution.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Soirée au Théâtre Alcan

"La Cuisine des anges", comédie d'Albert Husson, est le spectacle présenté au réseau français de Radio-Canada, lors de la deuxième soirée au Théâtre Alcan, le dimanche 10 février à 10 h.

"La Cuisine des anges" a pour cadre une boutique à Cayenne où vivent le gérant, Félix, et son épouse, Amélie, et leur fille, Isabelle. Dans la journée précédant Noël, trois anges tombés du ciel viennent en aide au pauvre Félix qui doit rendre des comptes de son administration au propriétaire de la boutique, l'impitoyable cousin Juste. Les trois anges arrangent les choses et font en définitive le bonheur de Félix, d'Amélie et d'Isabelle, c'est bien à leur manière, c'est-à-dire celle de l'escroc-assassin.

Droit de cité

L'équipe de production des émissions "Droit de cité" s'est rendue ces jours-ci au Manitoba pour s'enquérir de la situation scolaire des enfants de familles francophones On communiquera aux téléspectateurs du réseau français les résultats de cette enquête, le mercredi 13 février, à 9 h. 30 p.m.

Déjà ces dernières semaines, les francophones de la Saskatchewan et de l'Alberta nous ont dit comment ils soutiennent l'étude du français dans les écoles. Dans ces deux provinces, il est difficile d'apprendre et de parler le français; la législation scolaire actuelle ne laisse guère de temps aux francophones pour se perfectionner dans leur langue maternelle.

Il n'en va pas de même au Manitoba, où la minorité canadienne-française est assez importante. En vertu de l'Acte de la Confédération, l'étude du français a sa place dans le programme scolaire officiel, place minime sans doute, mais place réelle. Et si, par bonheur, les francophones sont en majorité dans les commissions scolaires, l'enseignement public réserve alors au français une place importante.

Certes, les francophones du Manitoba ne sont pas trop optimistes. Ils savent que les campagnes se dépeuplent et que beaucoup de leurs compatriotes s'établissent en ville, en milieu anglophone où ils se trouvent en minorité. S'ils tiennent à leur langue, ces francophones n'auront que l'école paroissiale pour en assurer l'enseignement à leurs enfants.

Toute cette question de la survivance française au Manitoba sera évoquée au cours de l'émission "Droit de cité" du 13 février. On y interviewera des personnes de St-Boniface: MM. Marcel Lancelot, Brunelle Léveillée, Léo Landry, Edouard Lachance, Mmes Bernard Champagne et William Schick et le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I. Par eux nous saurons si le français peut devenir, un jour, autre chose qu'une langue utilisée au sein de la vie familiale.

Nos longs métrages

Le samedi 9 février, à 8 h. 45: "L'épée de la vengeance", film de cape et d'épée avec Marina Berti, Steve Barclay et Otello Toso. Le jour de son mariage, un comte est tué d'une flèche. Son épouse jure de le venger.

Et à 10 h. 45: "La dernière rafale", documentaire policier avec Mark Stevens, Richard Windmark et Barbara Lawrence. Le F.B.I. enquête sur les agissements de plusieurs bandes de gangsters.

Le dimanche 10 février, à 8 h.: "La crue", film de Claire Tourigny.

Le lundi 11 février, à 10 h. 30: "La fille du régiment", comédie de Geza von Bolvary, avec Michel Auclair et Antonella Lualdi. Des soldats recueillent un bébé du sexe féminin.

Le mardi 12 février, à 10 h. 30: "Valencia", avec Sarita Montiel, Enrique Verra et Armando Calvo. Les aventures amoureuses et la carrière mouvementée d'une chanteuse de Barcelone.

Le mercredi 13 février, à 10 h. 30, il n'y aura pas de cinéma; à sa place, le réseau français présentera "L'école des vedettes". Et à 11 h. 30, le ciné-policier sera à l'affiche.

Le jeudi 14 février, à 10 h. 30: "Le capitaine Blood", avec Errol Flynn, Olivia de Havilland et Basil Rathbone. Les aventures de pirates à la fin du 17e siècle.

Le vendredi 15 février, à 8 h. 30: "Sarabande des pantins", film à sketches avec Ann Baxter, Jeanne Crain, Farley Granger et Charles Laughton. "L'homme et le flic". Un clochard paresseux cherche en vain à se faire arrêter. "La prime": Sur le point d'être arrêté par un inspecteur de police, un gangster exige qu'il lui rembourse un montant d'argent qu'il lui doit. "La dernière feuille": Déçue dans son amour, une jeune fille s'imagine qu'elle mourra lorsque tombera la dernière feuille de sa vigne. "Les cadeaux inutiles": Un mari vend sa montre pour acheter un peigne à sa femme.

Et à 10 h. 30: "Sur la piste du rock and roll", comédie musicale avec Germaine Damar, Harold Junhke et Line Renaud. Un directeur de music-hall est plus soucieux de la commandite que de la réussite de son spectacle.

La Semaine de la fraternité se tiendra du 17 au 24 février

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, a annoncé il y a quelques jours que la semaine du 17 au 24 février serait la Semaine de la fraternité. Il a fait cette proclamation en présence des deux présidents conjoints de cette Semaine, MM. Patrick Kerwin, juge en chef de la Cour suprême du Canada, et Marcel Faribault, président du Trust général du Canada.

La Semaine de la fraternité au Canada est confiée à la responsabilité du Conseil canadien des chrétiens et juifs. M. le juge Kerwin avait relevé, lors de sa nomination comme un des présidents de cette Semaine, en décembre, que le nom même du Conseil canadien des chrétiens et juifs devrait rappeler à tous que les Canadiens descendent d'ancêtres d'origines fort différentes et que les deux groupes mentionnés dans cette appellation ont tout intérêt à s'accommoder des vues des autres.

En agissant ainsi, a-t-il dit, nous travaillerons à faire du Canada un pays heureux et prospère, et nous prouverons que nous chérissons la liberté qui devrait animer les coeurs et les esprits de tous les hommes.

Ce sera cette année la quinzième année consécutive que la Semaine de la fraternité se tient au Canada. MM. Kerwin et Faribault font tous deux partie du bureau de direction du Conseil canadien des chrétiens et juifs.

Quelle supériorité de savoir seulement un peu de Jésus-Christ! — Louis VEUILLOT.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 10 FEVRIER

1.45—Mire et musique
2.00—Cours télévisés
3.30—Afrique en marche
4.00—A vous Paris
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—Cinéma: "La crue"
9.30—Formose d'aujourd'hui
10.00—Théâtre Alcan

LUNDI 11 FEVRIER

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Radisson
6.00—Mareus
6.30—Nouvelles
6.45—Les affaires de l'Etat
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Belles histoires
8.30—Poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Tribune libre
10.00—Temps présent
10.30—Cinéma: "La fille du régiment"

MARDI 12 FEVRIER

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Illusions amusantes
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '63
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "Valencia"

MERCREDI 11 FEVRIER

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'Art
10.30—Cinéma: "L'école des vedettes"
11.30—Ciné-policier

JEUDI 14 FEVRIER

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stône
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Jeudi-Théâtre
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Capitaine Blood"

VENDREDI 15 FEVRIER

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Les Enquêtes Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "Saravande des Pantins"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "Sur la piste du rock n'roll"

SAMEDI 16 FEVRIER

1.45—Mire et musique
2.00—Cours télévisés
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—Carnaval de Québec
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: "Eroica"
10.45—Couche-tard
11.15—Cinéma: "La maison des secrets"

Le monde du sport

Pourra-t-on rejoindre les Black Hawks dans la course au championnat de la LNH?

par Jacques LEMOYNE

Comme un bon cheval à l'approche du fil d'arrivée, les Eperviers de Chicago commencent à montrer leurs talons à leurs rivaux de Montréal et de Toronto. Il est vrai qu'au moment où nous écrivons ces lignes, il n'y a que quelques points entre ces trois équipes, mais les Black Hawks donnent des signes certains d'une puissance qui s'éveille. On sait que, depuis trois saisons, le club de Rudy Pilous a pris l'habitude de jouer son meilleur hockey à la fin de l'hiver. Cette année ne semble pas devoir faire exception et l'équipe de Chicago, conduite par Bobby Hull, a de bonnes chances de remporter le championnat de la ligue Nationale. Ce sera un rude coup porté au prestige des Canadiens, mais le Tricolore n'a pas encore dit son dernier mot, surtout si on s'en tient aux deux dernières joutes entre ces équipes. Les Canadiens ont triomphé de Chicago, à Chicago même, et de façon très spectaculaire. Puis à Montréal, alors que Chicago avait une avance de trois buts, les hommes de Blake ont égalé le pointage et sont venus à un cheveu de vaincre leurs adversaires.

Les hommes de Punch Imlach ne semblent pas vouloir se laisser distancer dans cette lutte. S'ils parvenaient à résoudre leur problème de gardien de buts, les représentants de la Ville Reine occuperaient sans doute la première place dans le classement. Mais les choses ne tournent pas rond à Toronto et nous croyons que le système des deux gardiens de buts ne joue pas en leur faveur. A Montréal ça marche assez bien quand Plante est blessé, mais quand les deux gardiens de buts sont en forme, il n'est pas bon d'en garder un sur le banc. Boston a tenté cette expérience cette saison et il faut admettre que les choses n'ont pas trop bien marchées. Dernièrement, les Bruins se sont stabilisés et on aura remarqué qu'ils ont surtout utilisé Johnson, même si Perrault leur a rendu de bons services dans les joutes difficiles. Quoiqu'il arrive, Chicago semble avoir encore le meilleur des forces tant à la ligne bleue qu'à l'avant. Dans les buts, Glenn Hall n'est quand même pas un manchot. Il l'a amplement prouvé samedi dernier contre les Canadiens et dimanche contre Toronto.

Les arbitres

Nous ignorons si le président Campbell va sévir contre Toe Blake qui a vertement critiqué l'arbitre Powers à l'issue d'une joute perdue par les Canadiens. Il y a cependant un aspect de cette question des arbitres que nous ne pouvons pas accepter. Nous ne nions pas leur impartialité. Nous ne croyons pas qu'il y ait un seul arbitre dans la ligue Nationale qui ne soit pas impartial. Mais il y a la question de la compétence et la question des directives que la direction de la ligue fait tenir aux arbitres. Il y a aussi la question de la présence de Campbell dans la chambre des arbitres, et de ses interventions au cours de joutes de hockey. La question de compétence: Il nous semble absolument incroyable que la ligue Nationale n'ait pu trouver un seul arbitre de langue française pour travailler régulièrement dans la ligue Nationale. Bill Roberts, qui était de langue française, a dû résigner à la suite de pressions exercées par les dirigeants de certains clubs. C'est une honte mais M. Campbell s'en fiche et il n'a pas hésité à mettre Roberts à la porte pour obéir aux "ordres".

La compétence des autres chevaliers du sifflet est décidée, semble-t-il, par les gouverneurs de la ligue qui représentent tous chacun une équipe. En d'autres mots ceux qui sont juges sont à la fois partie intéressée directement au travail des arbitres. On ne peut trouver ailleurs un système aussi inique et aussi scandaleux; mais personne ne trouve à redire parce que les quatre clubs américains détiennent la balance du pouvoir et ont aussi avec eux la presse de leur pays. De plus, les directives des directeurs de la ligue sont une violation flagrante des règlements: il ne faut pas trop punir à la troisième période et voir à ce que les punitions "s'égalisent". Dans une bataille, celui qui est attaqué est puni pour s'être défendu! C'est idiot et injuste, mais c'est exactement comme cela que les choses se passent. De plus on recommande aux arbitres de fermer les yeux sur certaines infractions pour leur dire, le lendemain, de sévir contre ces mêmes infractions! Quel beau système!

Et Campbell?

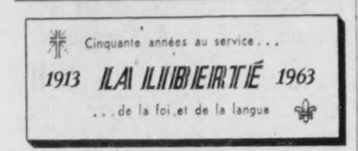
Le président Campbell est dans une mauvaise position pour discuter les ordres reçus. S'il veut garder son poste, il lui faut obéir aux directives des propriétaires qui lui paient son salaire. On a vu jusqu'où le ridicule pouvait aller quand on a annoncé, dix jours après le résultat du scrutin, qu'une erreur avait été commise envers Terry Sawchuck. On réparait partiellement une injustice, mais nous croyons que c'est encore aggraver la situation que d'avoir recours à de tels procédés. Cela manque certainement de sérieux et cela prouve que les bulletins de vote n'ont pas été comptés avec beaucoup d'attention et que personne n'a vérifié soigneusement ces bulletins avant de publier le résultat. Le prestige du président ne s'est pas certainement accru dans cette affaire! Mais il n'y a pas que cela. On a vu Campbell intervenir directement lui-même auprès des arbitres. Un journal faisait remarquer que le président fait sentir sa présence aux arbitres en laissant son manteau dans leur chambre, quand il assiste à une joute. Quelle façon absolument inqualifiable d'exercer des pressions sur les arbitres!

La situation, dans la ligue Nationale, n'est pas ce qu'elle devrait être. Nous avons jugé sévèrement Campbell quand il a suspendu Maurice Richard il y a quelques années: le président a rarement été capable, par la suite, de nous convaincre qu'il avait les mains libres. L'affaire Red Storey a été un autre épisode honteux dans l'histoire de la ligue Nationale. Nous avons défendu le président alors, simplement parce que quelqu'un avait été indiscret, mais les faits n'en ont quand même pas été changés: Campbell avait accusé publiquement Storey de manquer de courage, une accusation ridicule si on tient compte du passé de cet arbitre et de cet athlète qui n'a jamais reculé devant qui que ce soit. Nous en passons donc pour terminer cet article en souhaitant qu'on accorde un jour plus de liberté à Campbell, autrement une affaire scandaleuse éclatera au grand jour et viendra miner la confiance du public dans la ligue Nationale.

Evénements sportifs à l'Arena de Winnipeg du 8 au 16 février

Le vendredi 8 février — Les **Harlem Globetrotters**, à 8 h. p.m., plus un programme de variétés sous les auspices du Club Kiwanis de Fort Garry. Billets en vente au Celebrity Box Office et à l'Arena de Winnipeg.

Du 11 au 16 février — Bonspiel à l'occasion du 75e anniversaire de la fondation de l'Association de Curling du Manitoba. Tous les jours, de 9 h. du matin à minuit.



Editorial

Les élections fédérales

Il y a au moins deux points de repère au sujet des élections générales qui ont été rendues inévitables par la défaite du gouvernement aux Communes mardi soir: le Canada s'accommode mal de gouvernements minoritaires et les citoyens du pays sont bien fatigués d'élections. Dès lors il faut bien que le résultat, au mois d'avril, soit décisif.

Le Canada n'est pas un pays facile à gouverner, à cause de son étendue, de ses liens avec les Etats-Unis et l'Angleterre, du bilinguisme fédéral et de la division des pouvoirs entre le gouvernement central et les provinces. A ces difficultés chroniques s'ajoutent de nos jours des décisions aptes à stimuler les divergences d'opinion, que ce soit l'usage des armes nucléaires, la concurrence intensifiée dans les marchés mondiaux, les exigences populaires par rapport à la sécurité sociale. L'unité du pays demande un gouvernement fort et un chef qui jouit de la confiance de tous à cause d'un heureux mélange de souplesse et d'autorité.

M. Diefenbaker est-il le grand homme, genre Kennedy, de Gaulle, Adenauer, dont chaque pays semble avoir besoin dans ces temps troublés. Il a eu des hausses et des baisses. La décision populaire apportera une réponse à cette question au mois d'avril, réponse négative ou affirmative, mais catégorique. M. Pearson a-t-il réussi à se transformer de grand diplomate en grand homme d'Etat? Cette question se posera aussi et la réponse sera, semble-t-il, définitive.

Les deux autres partis sont encore fragmentaires au point de vue national. Leur survivance avec le pouvoir dont ils disposent actuellement indiquerait que le peuple veut, temporairement, un gouvernement de coalition, à moins que l'un ou l'autre réussisse à déplacer l'un des anciens partis comme l'opposition officielle. Autrement, leur pression de droite et de gauche obligerait les deux autres à élaborer une entente de centre.

L'expression est vieille et usée, mais elle s'applique: cette élection représente un "tournant" dans l'histoire canadienne. Fait à signaler, sans parti pris, dans le seul but d'encourager les électeurs à se déranger de nouveau et avec enthousiasme pour participer à la campagne électorale et voter massivement.

Billet du vendredi

ROBERT BROWNING et ELIZABETH BARRETT

Spécial à La Liberté et le Patriote

L'écrivain anglais Robert Browning fut cette année au premier plan de l'actualité, vu sa naissance survenue en 1812, il y a cent cinquante ans. Il est en son pays l'un des poètes de l'amour, à cause de son oeuvre et de son mariage à la poétesse Elizabeth Barrett, celle-ci inspirant celle-là. A cause d'elle, dont la santé laissait à désirer, il vécut en Italie pendant quinze ans et y mourut en 1889. Il avait trente-quatre ans au moment de son mariage, et celui-ci était à peine célébré qu'il se transporta à Florence la belle ville lumineuse, artistique et colorée. Son mariage fut l'union parfaite dont il ne cessa jamais de se louer, même dans son oeuvre.

Après le décès de sa femme en 1861, il retourna en Angleterre et s'y plongea dans une véritable orgie de travail, publiant un ou deux volumes par année, de 1869 à 1889. L'Italie était son pays de prédilection et il y fit de nombreux séjours, avant son mariage comme après. C'est au cours d'un voyage à Venise en 1889 qu'il tomba malade et mourut. On trouve, dans son oeuvre, de multiples traces de l'influence italienne. Ramenés à Londres, les restes mortels du poète furent inhumés à Westminster Abbey, panthéon des gloires britanniques.

* * *

Dans l'histoire littéraire de l'Angleterre, Robert Browning ne se sépare point d'Elizabeth Browning, celle qu'il appelle sa bien-aimée et l'épouse parfaite, dans ses vers. Celle-ci était faible de la poitrine et elle vécut sous la menace de la tuberculose, sa vie durant. Aussi sa famille la vit-elle se marier avec déplaisir, croyant que son association à un poète la conduirait vite à la tombe. Mais son mari l'amena à Florence, où le chaud soleil et la douceur de vivre lui redonnèrent goût à la vie. Du temps qu'elle vécut, la réputation d'Elizabeth Browning ne cessa d'éclipser celle de son époux, et ses **Sonnets from the Portuguese** — d'ailleurs dédiés à Browning et traduits en français par André Maurois — comptent parmi les joyaux artistiques de son pays.

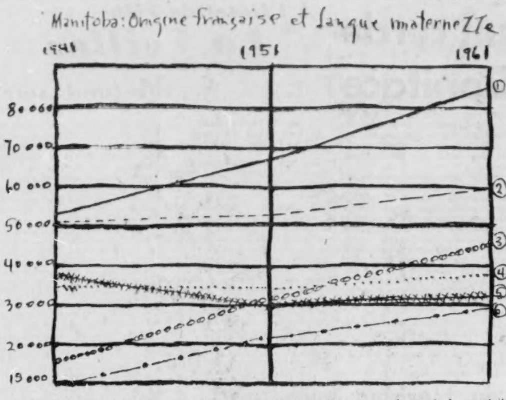
Née à Carlton Hall, Durham, le 6 mars 1806, elle passa la plus grande partie de son existence dans le Herefordshire, à un endroit appelé Hope End. C'est à la publication du premier tome de **Lady Geraldine's Courtship** qu'elle doit d'avoir connu Browning, plus jeune qu'elle de six ans. La poétesse recouvra la santé à Florence, y mit au monde son seul enfant, s'y laissa influencer elle aussi par l'ambiance italienne.

* * *

Originaire de Camberwell, où il naquit le 7 mai 1812, Robert Browning fut en tout et partout un homme de lettres. On ne lui connut jamais d'autre occupation que celle d'écrire. C'était une vocation, car il était au sens propre du mot un autodidacte, n'ayant fréquenté aucune institution. Son père et des précepteurs se consacrèrent à sa formation qui ne fut pas quelconque. Passionné en sa jeunesse de musique et de poésie, il en fit le double objet de sa vie.

A l'exemple de Tennyson, les principaux thèmes de son oeuvre sont les problèmes de religion et de morale, lesquels se confondent assez souvent. Il fut longtemps à courtiser la gloire sans l'amener à lui, suivant dans le sillage de sa compagne, qui le dépassait dans l'opinion. Chose curieuse, il prit sa plus grande ampleur après la disparition de celle-ci, quand il donna en 1868-69 **The Ring and the Book**, interminable poème inspiré d'un fait divers de l'histoire italienne. Dès lors, il vécut sa période la plus féconde, ne cessant de publier chaque année, même celle de sa mort, alors que parut une de ses oeuvres maîtresses: **Asolando.**

L'ILLETTRE.



Le diagramme ci-dessus montre de façon graphique les tendances majeures de la population manitobaine au point de vue de la culture française, selon les chiffres du recensement 1961. Voici ce que signifie chacune des six lignes: 1) population totale d'origine française (1941, 1951, 1961) de 52,996 à 83,936; 2) population de langue maternelle française, de 51,546 à 60,899; 3) population d'origine française urbaine, de 17,133 à 45,226; 4) population d'origine française rurale, de 35,863 à 38,710; 5) population de langue maternelle française rurale, de 37,124 à 31,058; 6) population de langue maternelle française urbaine, de 14,117 à 29,841. Les bilingues se chiffrent ainsi: total, de 60,705 à 76,322; rural, de 41,240 à 35,133; urbain, de 19,465 à 41,189. Voir explications dans l'article ci-dessous. (Diagramme: La Liberté)

Au Manitoba

La langue maternelle, milieu, école et foyer

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Ce n'est un secret pour personne qu'un débat animé se poursuit au Manitoba, à l'heure actuelle, au sujet de l'avenir de la minorité francophone et des moyens à prendre en pratique pour stimuler sa vitalité. Les chiffres du recensement de l'année 1961 qui ont paru dans ce journal donnent déjà une indication des tendances générales chez les Franco-Manitobains, sous les chefs de l'origine, de la fidélité à la langue, du bilinguisme. Des tableaux plus complets sont maintenant à la disposition des chercheurs, qui apprennent avec étonnement, par exemple, que la population d'origine française dans les centres urbains de la province atteint un total de 45,226 et non pas 41,000, chiffre qui n'était que provisoire. La répartition de la population selon la langue est aussi dévoilée, apportant d'autres précisions au problème. Données utiles, car avant de chercher des remèdes et des causes, il faut autant que possible définir la maladie.

Or, il est évident que l'ennemi de la langue française au Manitoba est surtout l'urbanisation. Pendant les vingt années de 1941 à 1961, le total de la population d'origine française est passé de 53,000 à 84,000, soit une augmentation de 31,000 ou 58 pour cent. Pendant cette même période, la population de langue maternelle française est passée de 52,000 à 60,000, une augmentation de 8,000 ou 15 pour cent. La population d'origine française était presque équivalente en 1941 à la population de langue maternelle française, mais en 1961 il y a un écart de 24,000. (Puisque l'origine est enregistrée du côté paternel, il se peut que des hommes de langue française se marient davantage avec des femmes de langue anglaise, mais c'est là une explication difficile à justifier.)

Les chiffres du recensement de 1961 montrent bien qu'à la campagne aussi bien qu'en ville il y a un écart entre origine et langue maternelle. Pour l'année 1961, la population rurale d'origine française se chiffrait à 38,700 et celle de langue maternelle française à 31,058. En même temps, cependant, il y a un écart de 15,000 dans le groupe urbain, soit la différence entre 45,000 et 29,800. Pendant que la population rurale montait de 35,000 à 38,000, le nombre de ceux qui y parlaient le français en premier lieu descendait de 37,100 à 31,000; mais alors que la population urbaine d'origine française montait de 17,000 à 45,000, le nombre de ceux qui parlaient le français comme langue maternelle en ville montait seulement de 14,000 à 29,000. Le nombre d'habitants français des villes a triplé, pendant que le nombre d'habitants d'expression maternelle française a doublé.

Comme on le sait, les totaux pour la campagne sont divisés entre "rural-village" et "rural-ferme". Il se peut qu'une étude relative à ces deux classifications révélerait un degré inférieur de fidélité dans les villages.

Raison fondamentale

Puisque sur 60,000 personnes dont la langue domestique est le français, il y en a maintenant presque la moitié en ville et puisque le taux de la fidélité en ville est dans la proportion de deux sur trois (29.84 ou 45,226), tandis que la fidélité rurale est dans une proportion de trois sur quatre (31,058 sur 38,700), la tendance à déménager en ville et à s'y disperser dans tous les coins au lieu de se grouper, est la cause principale de la baisse dans le nombre des gens de langue française. La raison en est donc une de milieu plus anglicisé.

Evidemment, ce problème se fait sentir d'autres façons plus tangibles. Dans sa solution, par exemple, il ne faut pas oublier que les bilingues, au nombre de 76,322, représentent non seulement les foyers où le français est la première langue, mais aussi beaucoup de gens bilingues d'origine anglaise, en plus de 7,954 personnes qui combinent le français avec une langue autre que l'anglais. Lentement mais sûrement, il est clair que l'élément français aura de moins en moins à craindre l'hostilité de la majorité.

Le grand débat

Depuis quelque temps, la situation décrite ci-dessus donne lieu à des recherches passionnées dans le Comité de Fonctionnement scolaire de l'Association, ainsi qu'au sein de l'exécutif. D'aucuns sont portés à insister surtout sur un renouveau d'effort au sein de la famille, tandis que d'autres croient que le programme actuel de l'école à majorité française est la principale source de l'anglicisation. De là, il n'y a qu'un pas à des discussions animées sur les possibilités et les limitations du bilinguisme, sur le type idéal Franco-Manitobain, produit de nos écoles, sur les avantages et désavantages d'une politique puriste qui abandonnerait les moins fervents et les moins fidèles, et d'une politique compréhensive qui chercherait à attirer tous les francophiles par un programme diversifié, selon les besoins.

En attendant le résultat de ce débat d'importance primordiale, qui finira probablement par dominer le futur congrès général, les prises de positions catégoriques sont à éviter comme injustifiées et nuisibles et le dialogue ouvert et sincère est à préconiser comme moyen d'élaborer un degré raisonnable d'unanimité, seule base solide d'une renaissance fructueuse.

Il a été signalé dans le passé, par des voix autorisées, que la récente lettre du ministre d'instruction publique encourage les expériences utiles de francisation dans les trois premières années de l'école élémentaire, ce qui doit faciliter le travail de ceux qui ont à coeur d'assurer la primauté de la langue maternelle chez les élèves en autant que cela dépend de l'école. D'autres, par exemple des commissaires, instituteurs et parents, en une réunion plénière dans la division de la Rivière-Rouge, favorisent le dédoublement du vocabulaire avec prudence. Enfin, la possibilité d'ajouter de l'histoire en français est bonne. Le Comité de Fonctionnement scolaire, appuyé par l'exécutif de l'Association, a formulé des règlements pratiques dans ce sens.

Pas de facilité

Quant aux foyers, il suffira de suivre la consigne d'un chef de famille qui dit: "Chez-nous, quand les jeunes nous parlent en anglais, ma femme et moi n'entendons *pas*. Nos oreilles ne fonctionnent qu'en français".

Les expériences heureuses d'autres parents, dans ce sens, et qu'on voudrait bien relater dans le journal, seraient de nature sans doute à multiplier les foyers de ce genre.

La vie d'une minorité n'est jamais facile, il faut toujours remonter la pente et réagir. Que l'on prenne exemple sur cet Israélite qui est directeur de la perception des impôts aux Etats-Unis: "Je cours toujours, expliquait-il, parce que je suis membre d'une race minoritaire". Les nobles causes ne se nourrissent pas dans les champs de la médiocrité. Il n'y a pas de solutions faciles et permanentes pour une minorité. Le but des Franco-Manitobains, cependant, en vaut le prix.

TRIBUNE LIBRE

164, avenue Harvard,
Winnipeg 9, Man.
le 1er février 1963.

Cher Père,

Le Centre de St-Boniface de l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs vous est sincèrement reconnaissant pour la collaboration apportée par votre journal, au succès de notre séminar à l'occasion de la visite de M. Gratien Gélinas.

Nos premiers efforts de promouvoir la connaissance et le respect de la langue française et du théâtre français dans nos écoles sont encourageants.

Nous espérons pouvoir continuer ce travail et ainsi contribuer au prestige du Canada français.

Bien sincèrement,

Rézine MARSH, présidente de l'A.C.T.A., St-Boniface.

L'Angleterre et le Marché Commun selon le général de Gaulle

NDLR. M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg, a bien voulu nous faire parvenir le texte de la conférence de presse, donnée par le général de Gaulle le 14 janvier courant. Répondant à des questions soigneusement préparées, le président de la République a discuté la politique intérieure de la France, les répercussions de l'entente de Nassau, les rapports Franco-Allemands et l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun. Sa position sur ce dernier point ne cesse de soulever des commentaires. A ce sujet nous tenons à rappeler à nos lecteurs que les journaux anglais du pays s'alimentent surtout aux agences anglaises et américaines, qui n'ont pas fait justice aux paroles bienveillantes du général de Gaulle à l'égard de l'Angleterre. Pour cette raison et à cause de l'importance de cette déclaration historique, nous sommes heureux de verser au dossier le texte complet de cette réponse, que voici:

QUESTION:

Pourriez-vous définir explicitement la position de la France à l'entrée de l'Angleterre dans le Marché Commun et l'évolution politique de leur rôle?

REPONSE:

Voilà une question claire à laquelle je vais m'efforcer de répondre clairement.

Quand on parle d'économie et, à plus forte raison, quand on en fait, il faut que ce que l'on dit et ce que l'on fait soit conforme aux réalités, parce que, sans cela, on va à des impasses et même quelquefois à la ruine.

Dans cette très grande affaire de la Communauté Economique Européenne et aussi dans celle de l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne, ce sont les faits qu'il faut d'abord considérer. Les sentiments, si favorables qu'ils puissent être et qu'ils soient, ne sauraient être invoqués à l'encontre des données réelles du problème. Quelles sont ces données?

Pays qui se ressemblent

Le Traité de Rome a été conclu entre six Etats continentaux. Des Etats qui, économiquement parlant, sont, en somme, de même nature. Qu'il s'agisse de leur production industrielle ou agricole, de leurs échanges extérieures, de leurs habitudes et de leurs clientèles commerciales, de leurs conditions de vie et de travail, il y a entre eux beaucoup plus de ressemblances que de différences. D'ailleurs, ils sont contigüs, ils s'interpénètrent, ils se prolongent les uns les autres par leurs communications.

Le fait de les grouper et de les lier entre eux de telle façon que ce qu'ils ont à produire, à acheter, à vendre, à consommer, ils le produisent, l'achètent, le vendent, le consomment de préférence dans leur propre ensemble, est donc conforme aux réalités.

Il faut ajouter d'ailleurs qu'au point de vue de leur développement économique, de leur progrès social, de leur capacité technique, ils sont en somme du même pas et ils marchent d'une façon fort analogue. Encore se trouve-t-il qu'il n'existe entre eux aucune espèce de grief politique, aucune question de frontière, aucune rivalité de domination ou de puissance. Au contraire, ils sont solidaires à cause d'abord de la conscience qu'ils ont de détenir ensemble une part importante des sources de notre civilisation et aussi quant à leur sécurité, parce qu'ils sont des continentaux et qu'ils ont devant eux une seule et même menace d'un bout à l'autre de leur ensemble territorial.

Enfin, ils sont solidaires par le fait qu'aucun d'entre eux n'est lié au dehors par aucun accord politique ou militaire particulier.

Le problème agricole

Il a donc été possible psychologiquement et matériellement d'organiser une communauté économique des Six. D'ailleurs, cela n'a pas été sans peine. Quand le Traité de Rome a été signé en 1957, c'était après de longues discussions et une fois conclu, pour qu'on pût réaliser quelque chose, il fallait que nous autres, Français, nous nous mettions en ordre dans les domaines économique, financier, monétaire, etc. . . et cela a été fait en 1959.

A partir de ce moment-là, la Communauté était en principe viable mais il fallait alors appliquer le Traité. Or, ce Traité qui était assez précis, assez complet au sujet de l'industrie ne l'était pas du tout, au sujet de l'agriculture, et cependant, pour notre pays, il fallait que ce fut réglé.

Il est bien évident, en effet, que dans l'ensemble de notre activité nationale, l'agriculture est un élément essentiel. Nous ne pouvons concevoir un Marché Commun dans lequel l'agriculture française ne trouverait pas de débouchés à la mesure de sa production et nous convenons d'ailleurs que, parmi les Six, nous sommes le pays auquel cette nécessité s'impose de la manière la plus impérative.

C'est pourquoi, en janvier dernier, quand on pensa à mettre en oeuvre la deuxième phase du Traité, autrement dit, un commencement pratique d'application, nous avons été amenés à poser comme condition formelle l'entrée de l'agriculture dans le Marché Commun.

Cela fut finalement accepté par nos partenaires mais il y fallut des arrangements très complexes et très difficiles. Et encore, certains règlements sont-ils toujours en cours. Je note en passant que, dans cette vaste entreprise, toutes les décisions prises l'ont été par les Gouvernements, car il y a nulle part ailleurs d'auotrité, ni de responsabilité. Mais je dois dire que, pour préparer et éclairer les affaires, la Commission de Bruxelles a travaillé d'une façon très objective et très pertinente.

Candidature anglaise

Là-dessus, la Grande-Bretagne a posé sa candidature au Marché Commun. Elle l'a fait après s'être naguère refusé à participer à la Communauté qu'on était en train de bâtir, après avoir créé une sorte de libre échange avec six autres Etats, après avoir enfin — je peux bien le dire, on se rappelle les négociations qui ont été menées si longuement à ce sujet — après avoir fait quelques pressions sur les Six pour empêcher que ne commence réellement l'application du Marché Commun, l'Angleterre donc a demandé à son tour à y entrer, mais suivant ses propres conditions.

Cela pose sans aucun doute à chacun des six Etats et cela pose à l'Angleterre des problèmes d'une très grande dimension.

L'Angleterre, en effet, est insulaire, maritime, liée par ses échanges, ses marchés, son ravitaillement, aux pays les plus divers et souvent les plus lointains.

Elle exerce une activité essentiellement industrielle et commerciale et très peu agricole. Elle a, dans tout son travail, des habitudes et des traditions très marquées, très originales.

Bref, la nature, la structure, la conjoncture qui sont propres à l'Angleterre diffèrent profondément de celles des autres continentaux.

Comment faire pour que l'Angleterre telle qu'elle vit, telle qu'elle produit, telle qu'elle échange, soit incorporée au Marché Commun tel qu'il a été conçu et tel qu'il fonctionne?

Par exemple, le moyen par lequel se nourrit le peuple de Grande-Bretagne, c'est-à-dire fait l'importation de denrées alimentaires achetées à bon marché dans les deux Amériques, ou dans les anciens Dominions, tout en donnant encore des subventions considérables aux pays anglais, ce moyen-là est évidemment incompatible avec le système que les Six ont établi tout naturellement pour eux-mêmes.

Le système des Six consiste à faire un tout des produits agricoles de toute la Communauté, à fixer rigoureusement leurs prix, à interdire qu'on les subventionne, à organiser leur consommation entre tous les participants et imposer à chacun de ces participants de verser à la Communauté toute économie qu'il ferait en faisant venir du dehors des aliments au lieu de manger ceux que fournit le Marché Commun.

Encore une fois, comment faire entre l'Angleterre telle qu'elle est dans ce système-là?

Et le monde anglo-américain

On a pu croire parfois que nos amis anglais, en posant leur candidature pour le Marché Commun, acceptaient de se transformer eux-mêmes au point de s'appliquer toutes les conditions qui sont acceptées et pratiquées par les Six, mais la question est de savoir si la Grande-Bretagne actuellement peut se placer, avec le Continent et comme lui, à l'intérieur d'un tarif qui soit véritablement commun, de renoncer à toute préférence à l'égard du Commonwealth, de cesser de prétendre que son agriculture soit privilégiée et encore de tenir pour caducs les engagements qu'elle a pris avec les pays qui font partie de sa zone de libre échange. Cette question-là, c'est toute la question.

On ne peut pas dire qu'elle soit actuellement résolue. Est-ce qu'elle le sera un jour? Seule évidemment l'Angleterre peut répondre.

La question est posée d'autant plus que, à la suite de l'Angleterre, d'autres Etats qui sont, je le répète, liés à elle dans la zone de libre échange, pour les mêmes raisons que la Grande-Bretagne, voudraient ou voudront entrer dans le Marché Commun.

Il faut convenir que l'entrée de la Grande-Bretagne d'abord et puis celle de ces Etats-là changera complètement l'ensemble des ajustements, des ententes, des compensations, des règles qui ont été établies déjà entre les Six, parce que tous ces Etats comme l'Angleterre ont de très importantes particularités. Alors c'est un autre Marché Commun dont on devrait envisager la construction. Mais celui qu'on bâtirait à onze et puis à treize et puis peut-être à dix-huit ne ressemblerait guère sans aucun doute à celui qu'ont bâti les Six.

D'ailleurs cette Communauté s'accroissant de cette façon verrait se poser à elle tous les problèmes de ses relations économiques avec une foule d'autres Etats et d'abord avec les Etats-Unis.

Il est à prévoir que la cohésion de tous les membres qui seraient très nombreux, n'y résisterait pas longtemps et qu'en définitive, il apparaîtrait une communauté atlantique colossale sous dépendance et direction américaines et qui aurait tôt fait d'absorber la Communauté Européenne.

C'est une hypothèse qui peut parfaitement se justifier aux yeux de certains, mais ce n'est pas du tout ce qu'a voulu faire et ce que fait la France et qui est une construction proprement européenne.

Amitié franco-britannique

Alors, il est possible qu'un jour l'Angleterre vienne à se transformer elle-même suffisamment pour faire partie de la Communauté Européenne, sans restriction et sans réserve, et de préférence à quoi que ce soit, et dans ce cas-là les Six lui ouvriraient la porte et la France n'y ferait pas obstacle, bien qu'évidemment la simple participation de l'Angleterre à la Communauté changerait considérablement sa nature et son volume.

Il est possible aussi que l'Angleterre n'y soit pas encore disposée et c'est bien là ce qui paraît résulter des longues, si longues conversations de Bruxelles. Mais, si c'est le cas, il n'y a rien là qui puisse être dramatique.

D'abord quelques décisions que prenne l'Angleterre à cet égard, il n'y a aucune raison pour que soient changés en ce qui nous concerne les rapports que nous avons avec elle. La considération, le respect, qui sont dûs à ce grand Etat-là, ce grand peuple, n'en seront pas altérés le moins du monde.

Ce que l'Angleterre fait à travers les siècles et dans le monde est reconnu comme immense, bien qu'il y ait eu souvent des conflits avec la France. La participation glorieuse de la Grande-Bretagne à la victoire qui couronna la première guerre mondiale, nous Français, nous l'admirons pour toujours. Quant au rôle qu'a joué l'Angleterre dans le moment le plus dramatique et décisif de la deuxième guerre mondiale, nul n'a le droit de l'oublier.

En vérité le destin du monde libre, et d'abord le nôtre et même celui des Etats-Unis et celui de la Russie, ont dépendu dans une large mesure de la résolution de la solidité, du courage du peuple anglais, tels que Churchill a su les mettre en oeuvre. Aujourd'hui même, personne ne peut contester la capacité et la valeur britanniques.

Alors, je le répète, si les négociations de Bruxelles ne devaient pas actuellement aboutir, rien n'empêcherait que soit conclu entre le Marché Commun et la Grande-Bretagne un accord d'association, de manière à sauvegarder les échanges, et rien n'empêcherait non plus que soient maintenues les relations étroites de l'Angleterre et de la France et que se poursuive et se développe leur coopération directe dans tous les domaines, notamment ceux de la science, de la technique et de l'industrie, comme d'ailleurs les deux pays viennent de le prouver en décidant de construire ensemble l'avion supersonique "Concorde".

Enfin, il est très possible que l'évolution propre à la Grande-Bretagne et l'évolution de l'univers portent les Anglais vers le Continent, quels que soient les délais avant l'aboutissement. Pour ma part, c'est cela que je crois volontiers, et c'est pourquoi, à mon avis, de toute manière, ce sera un grand honneur pour le Premier Ministre britannique, pour mon ami, M. Harold MacMillan, et pour son Gouvernement, d'avoir discerné cela d'aussi bonne heure, d'avoir eu assez de courage politique pour le proclamer et d'avoir fait faire les premiers pas à leur pays dans la voie qui, un jour peut-être, le conduira à s'amarrer au Continent.

Conférence du professeur Cullmann sur le Concile

PARIS — Devant un public extrêmement nombreux, au premier rang duquel on remarquait le pasteur Marc Boegner, président honoraire de la Fédération protestante de France, et Mgr Cassien, de l'Institut orthodoxe St-Serge; M. Oscar Cullmann, professeur aux Universités de Paris et de Bâle, et l'un des observateurs non catholiques au Concile du Vatican, a fait la semaine dernière, à l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne, une conférence sur "les expériences et les espérances d'un observateur protestant entre deux sessions du Concile".

Le peuple acadien s'est saigné à blanc pour fonder un journal

MONTREAL (Spécial) — "Peu de gens du Québec savent que les Acadiens se sont saignés à blanc, depuis 14 ans, pour fonder leur quotidien, "L'Evangéline", qui s'est maintenu grâce à des contributions du peuple acadien de l'ordre de $200,000".

"Aujourd'hui, notre journal a besoin de $150,000 pour entreprendre un programme d'expansion qui assurera définitivement sa sécurité financière. Cette aide "providentielle" nous viendra de la population du Québec lors de la campagne de souscription du 18 mars au 18 avril prochains".

C'est sur cette note d'espoir que Me Adélard Savoie, président du journal "L'Evangéline", a remercié la Chambre de commerce du district de Montréal de l'invitation qu'elle lui avait faite d'adresser la parole à quelque 300 personnes réunies à l'hôtel Mont-Royal.

Ce dîner-causerie, qui soulignait on ne peut mieux, le fait français chez les minorités, groupait des dirigeants de la campagne de L'Aide à l'Evangéline, dont les présidents sont Me Raymond Dupuis et le sénateur Cyrille Vaillancourt, les directeurs de l'Association des quotidiens et de l'Association des hebdomadaires de langue française de même que les membres de la Chambre de commerce française du Canada.

Pour la survivance du peuple acadien

"L'Evangéline est incontestablement l'oeuvre la plus indispensable à la survivance et au rayonnement de la minorité acadienne, a déclaré Me Savoie. Si les circonstances nous imposaient le sacrifice de toutes nos oeuvres nationales, à l'exception d'une seule, il faudrait conserver notre journal quotidien parce que c'est lui surtout qui développe notre conscience nationale, qui active notre vouloir-vivre collectif et qui fait de nous un groupe déterminé à rester catholique et français."

"L'Evangéline, c'est notre plus grand facteur de cohésion, le champion de nos droits, l'organisme qui stimule notre fierté, qui fouette nos énergies, qui dénonce les manoeuvres anglicisantes, qui fait qu'on nous respecte, qui fait du peuple acadien une minorité agissante et dynamique."

Progrès réalisés

Le président de l'Evangéline a tenu à rappeler les progrès réalisés par les Acadiens depuis 25 ans, particulièrement dans le domaine de l'éducation et de la politique. Alors que le nombre d'étudiants de langue anglaise a augmenté de 18 pour cent en cinq ans, celui des Acadiens a grimpé à 54 pour cent. La création prochaine d'une véritable université de langue française fera avancer l'enseignement à pas de géants.

En politique, les Acadiens ont fait élire, pour la première fois de leur histoire, un premier ministre acadien. La moitié de son cabinet est de langue française. C'est dire que le jour n'est pas loin où le Nouveau-Brunswick deviendra la deuxième province du Canada à majorité canadienne-française, puisqu'à l'heure actuelle, les Acadiens comptent pour 40 pour cent de toute la population.

"La disparition, ou la transformation de 'L'Evangéline' en hebdomadaire, serait, selon Me Savoie, une catastrophe nationale et marquerait un recul considérable dans la conquête des droits des Canadiens français dans les Maritimes."

"Mais, dit-il, le peuple acadien, propriétaire de 'L'Evangéline', a confiance que le peuple du Québec viendra à sa rescousse et souscrira généreusement à cette campagne qui nous permettra de réaliser au journal un programme d'expansion à la mesure de notre nation."

Pour le repos de l'âme du cardinal Godfrey

ROME — Une cérémonie solennelle pour le repos de l'âme du cardinal William Godfrey, archevêque de Westminster, a eu lieu en l'église romaine de Santa Maria in Vallicella. A l'issue de l'office pontifical de "Requiem", l'absoute a été donnée par le cardinal Eugène Tisserant, doyen du Sacré Collège.

L'Association à l'oeuvre

Réorganisation d'un cercle de l'AECFM à St-Boniface

Depuis deux mois déjà, un Comité d'organisation du Cercle paroissial de l'A.E.C.F.M. de St-Boniface travaillait très activement à réorganiser le Cercle, éteint depuis quelque dix ans. Une assemblée générale fut donc annoncée au prône le dimanche 27 janvier dernier, conformément à la constitution, et se tint le même soir à la salle Jubinville.

M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la paroisse-cathédrale, avait déjà nommé l'aumônier du Cercle paroissial de St-Boniface en la personne de M. l'abbé Fernand Desjardins, dont les sentiments patriotiques et le grand dévouement à la cause canadienne-française sont bien connus de tous.

Lorsque vint le moment des élections, un membre proposa que le Comité d'organisation soit effectivement élu Comité permanent du Cercle paroissial, et c'est ainsi que MM. Jean Bérubé devient le président du Cercle paroissial, André Martin, vice-président, Célestin Alarie, secrétaire, et Isidore Dandonneau, trésorier.

M. Emile Pelletier, un ancien et ardent lutteur de la cause française au Manitoba, donna, après l'élection du Comité, un aperçu du travail qui attend le Cercle paroissial: prêter main-forte à l'organisation matérielle du prochain congrès général, organiser la perception, surveiller les examens de français, organiser, sous forme de soirée paroissiale, la remise des diplômes de français, entretenir les parents de leurs responsabilités de voter aux élections des commissaires d'écoles, découvrir et porter remède aux problèmes locaux qui intéressent plus particulièrement les Canadiens français, et spécialement à l'école, favoriser le développement de notre groupe catholique et français, envisager les moyens de conserver, de mieux vivre et de propager nos traditions nationales, nos moeurs et coutumes particulières, etc.

C'est là, en vérité, un vaste programme, et la collaboration de tous sera indispensable à le mener à bonne fin, mais c'est cependant une nécessité, à laquelle il convenait de s'intéresser sans attendre davantage.

Une résolution

Le XXIVe congrès général de l'Association d'Education, tenu le 21 janvier 1961, fut cependant l'occasion de constater le vide laissé dans notre vie française par la disparition de nos Cercles, et une résolution, ainsi libellée, fut proposée au congrès:

Considérant que le groupement des Canadiens français de nos paroisses peut faire énormément pour seconder les décisions de l'exécutif de l'A.E.C.F.M., et

Considérant qu'en 1966 nous fêterons le cinquantenaire de l'A.E.C.F.M.; que cet événement doit être marqué comme il le mérite dans notre histoire, et que cette occasion doit être préparée d'avance;

Qu'il soit résolu que les Cercles paroissiaux soient réorganisés immédiatement.

Congrès régional

C'est cependant le congrès régional de La Broquerie, le 23 juin dernier, qui marqua la réorganisation de nos Cercles de l'A.E.C.F.M.

Peu nombreux encore, le signal de leur résurrection est donné toutefois, et de nombreuses paroisses s'apprêtent à les faire renaître d'ici peu.

Car la cause canadienne-française au Manitoba, ce n'est pas seulement celle de St-Boniface, mais de toutes les paroisses canadiennes-françaises de notre province; il faudra donc, en toute logique, qu'à l'avenir nos paroisses soient directement intéressées aux problèmes de l'Association d'Education, à la direction de laquelle elles doivent être appelées à jouer un rôle plus actif et plus étroit que jamais auparavant.

C'est dans cette mesure où l'Association d'Education sera véritablement l'affaire de tous les Franco-Manitobains, que son influence s'exercera en profondeur dans chacune de nos paroisses. Les Cercles paroissiaux seront, dans cette voie, un outil précieux. Mais ils ne seront vraiment utiles que dans la mesure où on s'en servira, où on les entretiendra, et où on les mettra au service de l'oeuvre à laquelle ils sont destinés.

En attendant, nos plus sincères félicitations au Cercle paroissial de St-Boniface, auquel nous adressons un très sincère: Ad Multos Annos!

Ambassadrices du tourisme québécois en tournée dans l'Ouest du Canada

MONTREAL — Deux charmantes ambassadrices du Québec, représentant à la fois les Laurentides et la ville de Montréal, entreprenaient, le lundi 4 février, une tournée de bonne entente dans l'Ouest du pays, sous les auspices conjoints du Festival des Neiges des Laurentides, de la ville de Montréal et d'Air-Canada.

Au cours de leur voyage, la reine du Festival des Neiges, Mlle Hélène Poudrette, de Ste-Adèle, et la déléguée de la cité de Montréal, Mme Monique Archambault, seront officiellement reçues par les maires de Toronto, de Winnipeg, de St-Boniface, de Regina, de Calgary et de Vancouver.

La reine des Laurentides leur offrira une tuque et une ceinture fléchée du Québec. Pour sa part, Mme Archambault remettra, de la part du maire, Me Jean Drapeau, un livre sur Montréal et une lettre d'invitation à participer au Festival des Neiges et à visiter la Métropole.

Les deux accortes voyageuses donneront, dans chacune des villes qu'elles visiteront, des entrevues de presse en vue de favoriser de plus grands échanges interprovinciaux sur le plan touristique. Cette initiative s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la campagne lancée par l'Office du Tourisme du Gouvernement Canadien sous le mot d'ordre: "Connaissons mieux le Canada", et de celle de l'Association Canadienne du Tourisme invitant tous les Canadiens à un meilleur accueil touristique partout au pays; cette dernière campagne sera en effet marquée de séminars dans chacune des dix provinces canadiennes.

Le président de l'Association Canadienne du Tourisme, M. Loyal Kelly, accueillera personnellement Mlle Poudrette et Mme Archambault à leur descente d'avion à Toronto.

Le voyage débuta par une cérémonie aux salons de la mairie de Montréal, à 9 h. 30 le lundi matin dernier. Le maire Drapeau souhaita "Bon Voyage" aux deux déléguées de la région Montréal-Laurentides, et les invita à signer le livre d'or de la ville.

Les ventes de la Great-West sont de $637,985,000 en 1962

Les résultats obtenus par la Compagnie d'assurance-vie Great-West en 1962 font ressortir des records d'augmentation dans trois domaines significatifs: son encours, son actif et son excédent. De plus, ce fut une année où les bénéfices versés aux assurés et bénéficiaires atteignirent un nouveau sommet.

Le compte rendu de 1962 fut présenté à la 71e assemblée annuelle de la Compagnie, tenue en son siège social à Winnipeg le 5 février, par M. D. E. Kilgour, président.

M. Kilgour annonça que le montant global des ventes au Canada et aux Etats-Unis l'an dernier fut de $637,985,000, marquant une augmentation de 3.5 pour cent sur 1961.

Le chiffre total de l'assurance-vie et des rentes en cours est maintenant de $5,940,780,000, ayant accusé une augmentation sans précédent de $502,276,000 au cours de l'année. De ce montant, 58 pour cent étaient détenus par des assurés canadiens et le reste par des personnes résidant aux Etats-Unis.

Les états financiers de 1962, présentés à l'assemblée annuelle, indiquaient que l'actif s'est accru d'un montant record de $65,845,000 et se chiffrait par $920,232,000 à la fin de l'exercice. Le revenu total de la Compagnie fut de $181,726,000, dépassant de $12,000,000 celui de 1961. Pour la quatorzième année de suite, le taux d'intérêt réalisé a augmenté alors que le taux net est passé à 5.32 pour cent, de 5.13 pour cent qu'il était en 1961.

Les paiements aux assurés et bénéficiaires ont atteint le chiffre record de $98,663,000 et une autre somme de $46,344,000 fut portée au crédit des réserves mathématiques — ce qui fait un total de plus de $145 millions payés ou crédités aux assurés et bénéficiaires en 1962. Au cours de l'exercice, les assurés ont bénéficié d'une échelle plus élevée de dividendes. Le taux d'intérêt accordé sur les fonds laissés en dépôt par les assurés a été majoré pour 1963 et l'on prévoit une nouvelle augmentation de l'échelle de dividendes plus tard cette année.

Le revenu de primes de la Branche-Santé fut de $32,041,000 en 1962, marquant une augmentation de $3,656,000 sur celui de l'année précédente.

La Great-West a réalisé des gains excellents en 1962, ce qui a permis d'ajouter un montant record à l'excédent, $4,377,000. L'excédent est maintenant de $42,740,000. La réserve de prévoyance a été augmentée à nouveau de $3,500,000, atteignant $27,500,000. Les réserves mathématiques, destinées à remplir les engagements futurs envers les assurés, se chiffrent par $831,516,000. La marge de protection supplémentaire pour les assurés, constituée par l'excédent, la réserve de prévoyance, le capital social et le compte des actionnaires, est maintenant de $72,903,000, soit 7.9 pour cent de l'actif.

Les dollars d'assurance-vie sont l'une des principales sources de capitaux pour une économie en pleine expansion. Soixante-seize pour cent des fonds disponibles pour placement en 1962, c'est-à-dire un montant de $81,549,000, furent investis en hypothèques et en propriétés immobilières et ont donné un rendement moyen de 6.69 pour cent.

A la fin de l'exercice, les hypothèques et conventions de vente s'établissaient à $413,700,000, ayant augmenté de $46 millions pendant l'année. Elles représentent 45 pour cent de l'actif total de la Compagnie. Le portefeuille d'obligations gouvernementales, municipales et industrielles était de $357,886,000. Les propriétés productrices de revenu ont été augmentées de $7 millions pour atteindre $40,817,000.

Retraites fermées

Les retraites conjugales . . . source de renouveau et de bonheur

Dès les tout premiers débuts de l'oeuvre des retraites à St-Boniface, dans les années '40, bon nombre d'époux chrétiens manifestaient leur désir de voir le jour où ils pourraient — mari et femme — faire halte ensemble dans le silence d'une retraite pour "faire le compte" de leurs progrès à deux, particulièrement sur le plan spirituel mais aussi sur le plan naturel voulu par leur vocation. La "vieille maison", bien qu'elle se fit toujours des plus accueillantes, ne se prêtait guère à ce genre de récollections . . . Aussi est-ce avec grande joie que fut reçue — il y a quatre ans à peine — la nouvelle que le plan de construction de Villa Maria avait été tracé en vue de faciliter la tenue de retraites spécialement adaptées aux couples mariés. Depuis, la demande grandit: le programme de 1961 comptait trois de ces retraites; celui de 1963 en a huit — dont deux sont annoncées pour la fin de février, soit, du 22 au 24 (fin de semaine), et du 26 au 28, pour gens de la campagne et ceux de la ville qui peuvent s'absenter sur semaine.

La disposition des chambres de Villa Maria se prête admirablement bien aux retraites conjugales — ces chambres étant reliées deux par deux — de sorte que les couples occupent ensemble un appartement de deux chambres absolument privées. Ainsi leur est facilité, dans l'atmosphère même de la retraite, un échange d'idées et de connaissances sur les points qui leur sont exposés pour les aider à sanctifier davantage leur vie d'époux chrétiens par la compréhension et l'accomplissement de leurs devoirs paternels et conjugaux. Ensemble ils peuvent aussi se retremper dans l'esprit de leur vocation et se tracer un programme de vie qui les aidera à grandir ensemble dans la foi et la charité.

Au simple point de vue naturel, la retraite conjugale apporte aussi lumière et encouragement aux époux chrétiens, sans parler des directives éclairées qu'ils sont à même d'y recevoir, en particulier, de la part des prêtres expérimentés à qui ils peuvent en toute liberté et simplicité exposer leurs divers problèmes.

Pour s'enregistrer, communiquer avec la Maison de Retraites: GL 3-8025, ou pour les gens de St-Boniface, avec les organisateurs suivants: M. et Mme Aurèle Desaulniers (CE 3-4051) ou M. et Mme Donat Bilodeau (CH 7-1814).

Outre ces deux retraites, il y a encore au programme français de février — **du 12 au 14** — une retraite pour hommes des paroisses rurales du sud-est manitobain. Prière de s'inscrire par l'entremise de son capitaine ou en s'adressant directement à Villa Maria.

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le 14 février, à 8 h. 30 p.m., dans la salle paroissiale.

Partie de cartes

N'oubliez pas la deuxième partie de cartes qui aura lieu à la salle paroissiale le dimanche 10 février, à 8 h. p.m. Tous les paroissiens et leurs amis sont invités.

Soirée sociale

On vous demande de vous procurer ou réserver vos billets chez vos capitaines pour la soirée sociale qui aura lieu à l'hôtel Marion le samedi soir 16 février.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 4 février avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

M. Laurent-L. Desjardins, de Chapels Ltd., qui dirige aussi le salon funéraire Desjardins à St-Boniface, se présentait devant le comité de finances et attirait son attention sur le fait qu'il venait comme homme d'affaires et citoyen de St-Boniface, et non pas à titre de membre de la législature, tel qu'il avait été écrit dans un hebdomadaire. M. Desjardins s'opposa fortement à ce genre de reportage et c'est comme homme d'affaires de St-Boniface qu'il demande au comité de considérer ce qu'il croit être une taxe d'affaires considérable sur son nouvel établissement; la taxe d'affaires est basée sur la valeur de la location de l'immeuble, et M. Desjardins suggère que peut-être ce règlement pourrait être modifié et la taxe calculée sur le chiffre d'affaires; M. Desjardins mentionne aussi que des vendeurs itinérants qui ne payent qu'une petite licence font du porte en porte vendant des services funéraires, bien qu'ils n'ont pas d'établissement dans notre ville et lui font une concurrence ardue; le seul moyen dont dispose la ville serait de diminuer le taux de la taxe sur les salons funéraires en général; cette question sera étudiée en vue d'un remaniement général de la taxe d'affaires, surtout depuis que la ville devra imposer la même taxe que la ville de Winnipeg afin de payer la somme fixée par le Métro comme la part de la ville de St-Boniface. M. le maire dit qu'il faudra changer toute la structure de la taxe d'affaires pour que le petit propriétaire n'ait pas à payer plus afin de combler la différence entre la taxe actuelle et celle qu'il faudra prélever pour le Métro.

Au comité de feu, le chef des pompiers avise que M. le Dr French, officier de santé, procédera à l'examen médical des pompiers.

Le trésorier demande au comité d'étudier la possibilité de payer $200,000 au lieu de $160,000 sur la dette de la ville.

Le Métro avise que la cour de revision étudiera les appels contre l'évaluation des propriétés foncières, le 14 mars à l'hôtel de ville, et que les protestations contre cette évaluation devront être faites par écrit avant le 4 mars; le Métro demande aussi l'usage d'une salle de l'hôtel de ville pour cette fin et espère que la ville sera représentée par un membre du Conseil.

L'avocat de la ville et le trésorier demandent au comité la permission de préparer le règlement nécessaire pour faire certains changements à la charte de la ville en ce qui regarde la taxe d'affaires afin d'uniformiser le taux actuel avec celui de la ville de Winnipeg et de rendre cette taxe rétroactive au 1er janvier 1963; ce règlement sera soumis au Conseil et si approuvé, sera ensuite soumis à la législature pour être incorporé dans la loi.

Le comité du personnel était heureux d'apprendre que dix-huit pompiers ont aidé à la perception qui s'est faite dans notre ville pour la "Marche des dix sous".

Le comité de la circulation suggère au Conseil de faire pression sur le gouvernement métropolitain afin de remédier à la situation dangereuse, surtout pour la gent écolière, aux angles des rues DesMeurons et Provencher, et demande l'installation d'une traverse pour les piétons à cet endroit; M. le maire dit qu'il ira avec une délégation au bureau du Métro pour insister qu'on s'occupe promptement de cette affaire ainsi que de plusieurs autres demandes semblables qui ont été faites dans le passé et qui semblent ne pas être résolues ainsi qu'on le voudrait.

Dimanche dernier, à 5 h. a.m., un petit déluge inondait les planchers de l'hôtel de ville, un des tuyaux ayant éclaté au troisième étage, l'eau s'est rendue jusqu'à la cave et a fait quelques dommages aux livres et papiers du bureau du greffier.

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton, vient d'annoncer la nomination de M. J. G. Watson comme ingénieur en chef de l'A.R.A.P. (Administration du rétablissement agricole des Prairies). Il succède à M. G. N. Munro.

Assemblée annuelle du Crédit Social tenue à St-Boniface le 3 février

Au cours de l'assemblée annuelle du Crédit Social tenue à la salle des Canadiens de Naissance le dimanche 3 février, on procéda à l'élection d'un nouveau comité.

M. Raymond Thuot, professeur au Collège d'Otterburne, fut élu président, M. T. Ferguson, architecte, vice-président, et comme directeurs, MM. Léo Collette, Gérard Rousseau, Camille LeGal, A. St-Hilaire et A. Landry. M. J.-E. St-Hilaire, président sortant de charge, est maintenant président de la Ligue Manitobaine du Crédit Social.

M. Walter Taylor, ancien président créditiste du Manitoba, fut l'orateur invité à cette assemblée. Ayant rappelé les principes de l'économie créditiste, M. Taylor fit remarquer que la victoire du Crédit Social remportée dans le Québec avait été le résultat non pas d'une intervention miraculeuse mais bien la conséquence normale d'un travail de quatre ans.

Il engagea les assistants à s'adonner avec autant d'énergie que leurs collègues de l'Est à l'expansion de la doctrine créditiste au Manitoba.

Les Canadiens parmi les experts du Concile

Nous avons déjà noté, il y a quelques mois, la présence d'à peine deux ou trois Canadiens parmi les quelque 200 experts du Concile dont les noms furent annoncés par le Vatican à la veille de l'ouverture de Vatican II.

Nous constatons avec plaisir, en parcourant le dernier numéro de la "Documentation catholique", que 111 nouveaux experts ont été nommés depuis trois mois auprès du Concile du Vatican.

Parmi ces nouveaux experts, on relève les noms d'une dizaine de Canadiens, dont Mgr Pierre Lafortune, chancelier de l'archidiocèse de Montréal, et conseiller du cardinal Léger à la première session de Vatican II.

Les autres Canadiens nommés comme expert du Concile sont: le R. P. Gregory Baum, augustinien de Toronto, conseiller théologique de Mgr Pocock; M. le chanoine Paul Crépeault, de Québec, conseiller de l'archevêque de Québec; M. l'abbé Antoine Hacault, professeur au grand séminaire de St-Boniface, conseiller de Mgr Baudoux; le R. P. A.-M. Perreault, O.P., dominicain canadien qui enseigne à l'Angélique à Rome; Mgr Denis Robitaille, chancelier du diocèse de St-Hyacinthe; M. l'abbé M. Barry, de Pembroke; Mgr Charles Lévesque, de Ste-Anne-de-la-Pocatière; M. l'abbé F. Spence, de Kingston; Mgr J. O'Mara, de Toronto.

Les experts conciliaires assistent à toutes les congrégations générales et peuvent aussi participer, dans certains cas, aux travaux des commissions du Concile.

La Société Historique étudie les travaux du R. P. A. Champagne

La réunion de la Société Historique tenue au collège de St-Boniface a été l'une des plus intéressantes de cette saison. Les membres et leurs amis devaient étudier le travail préparé par le R. P. Antonio Champagne sur l'histoire de Grand Rapids et des environs. Ce fut bien malheureux que la santé du Père Champagne ne lui ait pas permis de venir expliquer son travail lui-même, mais le R. P. Lucien Hary, S.J., avait bien voulu accepter de lire ce document vivant de l'histoire canadienne.

C'est une page glorieuse de l'histoire de l'épopée française en Amérique que celle de la recherche de la route de la mer de l'Ouest, et le Père Champagne fit assister les membres, étape par étape, à cette marche lente et ardue des explorateurs français et surtout de La Vérendrye et de ses fils.

Le Père Champagne, qui depuis nombre d'années travaille à une étude monumentale des voyages et explorations de La Vérendrye, se basant sur les plus vieilles cartes ainsi que sur les mémoires de cet homme, fit participer les présents à cette magnifique étude de l'histoire. Il expliqua l'importance de Grand Rapids comme route de découverte ainsi que plus tard comme route de commerce de fourrures.

Les intéressés purent ensuite étudier à loisir le bel arrangement des photostats de cartes anciennes et nouvelles ainsi que des mosaïques de photos aériennes montrant les divers emplacements des forts de La Vérendrye, tels que les Forts St-Pierre, St-Charles, Maurepas, la Reine, Rouge, Bourbon, Paskoyac, etc. Le tout était agrémenté de diapositives en couleurs prises par M. J. Vermander et M. et Mme H. Lane, lors de leur excursion à Grand Rapids, l'an dernier. Ils se promettent bien d'y retourner cette année.

Centre de l'Unité sanitaire sera officiellement ouvert

Le nouveau centre de l'Unité sanitaire à St-Boniface, situé près de l'Hôtel de ville, sera ouvert officiellement le vendredi 15 février. Les locaux sont déjà occupés depuis le lundi 29 janvier.

Cet édifice, d'une valeur de $140,000 continuera ses nombreux services réalisés auparavant au deuxième étage de la station de feu no 1.

Le Dr W. G. French, officier médical, a déclaré que le nouveau centre est le seul en son genre dans le province. Il dit aussi que jusqu'à présent le Centre de l'Unité sanitaire à Brandon était le seul au Manitoba à posséder son propre édifice. Cette construction n'avait pas été érigée spécialement pour l'Unité sanitaire, mais avait été rénovée après le déménagement d'un poste de radio qui occupait cet édifice.

Une grande vie: un rêve de jeunesse réalisé par l'age mûr.
A. de VIGNY.



Les bureaux et l'équipement de la compagnie Benjamin et Frères sont situés à 572, rue McTavish, St-Boniface. L'édifice moderne contient un espace de 73,216 pieds carrés pour les bureaux et les entrepôts d'hiver sont capables de contenir tout l'équipement d'une valeur de deux millions et demi de dollars. Cette compagnie, propriété d'un Franco-Manitobain énergique, M. Clément Benjamin, fait honneur à la ville-cathédrale qui se vante d'être "le 16e centre industriel du Canada tout entier".

Formule de succès d'un chef d'entreprise: "ou tu trouveras chemin, ou tu t'en feras un"

Les Canadiens français s'intéressent de plus en plus à l'économie. Ils parlent avec une compétence toujours accrue de commerce, d'industrie, d'opération bancaire, etc. Plusieurs d'entre eux passent hardiment de la parole aux actes et s'engagent dans ces champs d'activités où leurs ancêtres brillèrent trop souvent par leur absence. Ajoutons que ce qui se passe dans "la belle province" connaît d'heureuses imitations au Manitoba français. Ce journal a déjà eu l'occasion de mentionner certaines réussites franco-manitobaines et il fait plaisir d'ajouter à la liste, cette semaine, le nom de M. Clément Benjamin, homme d'affaires de St-Boniface.

Solide éducation

Né le 5 juillet 1917, il est le troisième des douze enfants de M. et Mme André Benjamin, qui avaient quitté la région de St-Hyacinthe en 1914 pour venir prendre possession d'un "homestead" près de Vonda, Sask. La famille déménageait quelques années plus tard sur une ferme située à un mille et demi au nord de St-Norbert, là même où Clément travaillait récemment avec ses ouvriers au pavage du chemin "périmètre": "C'est là, dit-il, comme le dernier monument de tous mes travaux de construction de chemin, sur la ferme même de mon père".

Il fit ses études à St-Norbert, jusqu'à la 11e année inclusivement. Il parle encore avec émotion de Mme Alphonse Houde, "l'institutrice qui savait tant se dévouer pour ses élèves . . . de bon bois". Mais il ajoute aussitôt que sa formation proprement scolaire fut efficacement complétée par son éducation sur la ferme, car son père l'y habitua tôt à travailler sans paresse, à n'avoir d'autre ambition qu'un travail quotidien parfaitement accompli: "Sous la direction de mon père, j'ai donc bien débuté dans la vie et j'ai appris que la seule ambition valable, c'est de me dévouer totalement à l'entreprise choisie. Car l'ambition n'est pas simplement la volonté de recevoir, c'est un sentiment positif, tenace et fécond. C'est le désir énergique de faire quelque chose de bien précis".

Gérer une entreprise, tel est l'idéal précis que convoite le jeune homme à sa sortie du collège de St-Norbert en juin 1934. Malheureusement le chômage règne partout, impossible de trouver du travail. Se rappelant alors un dicton de son père: "Ou tu trouveras chemin, ou tu t'en feras un", il accepte à 17 ans d'être vendeur de livres "à commission" dans les quatre provinces de l'Ouest. Les débuts promirent souvent une faillite, mais la réussite lui sourit après trois mois de travail assidu et d'expérience acquise au jour le jour. Que de fois il s'était remémoré cet avis de son père: "Rien ne peut venir de rien. Pour réussir, aie un but précis. C'est l'attrait du but et la détermination de l'atteindre qui donne la volonté de travailler avec ardeur et persévérance et qui permet d'accomplir tout ce que nous nous proposons".

Compagnie de transport

La récompense ne se fit pas attendre. Après un an comme vendeur de l'encyclopédie "Britannica", il est promu gérant dans tout l'Ouest canadien. Désormais il voyage régulièrement de Winnipeg à Vancouver, il nomme des représentants de son agence dans toutes les grandes villes, il vend beaucoup de livres et devient lui-même un acharné de la lecture instructive.

C'est au cours de cette période de sa vie qu'il épousa Mlle Henriette Lussier, de Mariapolis, d'une famille de onze enfants. On se souvient que le soir du 13 juillet 1940 on avait annoncé à la radio que "ceux qui ne seront pas mariés avant le 15 juillet seront considérés comme célibataires pour toute la durée de la guerre et en subiront les conséquences", par exemple la possibilité d'être appelés aux armes. Le mariage Benjamin-Lussier eut donc lieu en moins de 24 heures. Il fut bénit par M. l'abbé Ovila Moquin, aujourd'hui curé de Somerset. "La compréhension de l'épouse a beaucoup à faire dans le succès du mari", affirme M. Benjamin, qui ajoute que son épouse sut s'adapter gentiment à son mode de vie, le comprendre, l'encourager, l'aider de toutes manières . . .

M. Clément Benjamin veut cependant aller plus vite en affaires. En 1944 il organise donc sa première compagnie, une compagnie de transport. C'était vers la fin de la guerre, la prospérité commençait son règne, la fortune était promise aux audacieux. Le jeune homme (il n'a que 27 ans) décide d'aller chercher fortune en Alaska, "mon Klondyke", comme il dit.

Il met ses deux camions sur le train et se rend là-bas où désormais il prendra charge du transport entre Dawson Creek et Fairbanks, aujourd'hui terminus de la route de l'Alaska. On construisait alors cette fameuse route. Il s'agissait donc de transporter le matériel de construction entre Dawson Creek et Fairbanks, sur une vilaine route temporairement tracée, dans des montagnes de plus de 5,000 pieds d'altitude. "Quand je pense à nos expériences sur ces vilains chemins tortueux et dangereux, j'en frémis encore". N'importe, après trois mois de cette vie de pionnier où il fallait coucher presque chaque soir dans son camion et côtoyer durant le jour des abîmes où hommes et camions étaient engloutis en bon nombre, il revenait chez lui . . . avec des résultats pécuniaires satisfaisants.



M. Clément Benjamin

Une compagnie de construction

Un an après son retour de cette aventure, il subit un accident qui faillit lui coûter la vie. Un train avait frappé un de ses camions à Dugald, Man. Il sortit de l'hôpital après trois mois et, grâce à Dieu, sans infirmité.

C'est pendant son séjour à l'hôpital que l'idée lui vint de lancer une compagnie de construction de chemin. Dès sa sortie de l'hôpital, bien qu'emprisonné dans un plâtre, il se rend donc en camion jusqu'à Minneapolis pour y acheter d'un monsieur Lambert sa première grue mécanique. M. Lambert n'en revient pas: "Quoi! Emprisonné ainsi, vous êtes venu seul de Winnipeg. Vous en avez du courage. Dans cinq ans je vous téléphonerai pour vous féliciter de vos succès".

De fait, peu de temps après il formait sa compagnie "Benjamin et Frères" qui grandit rapidement au-delà de toutes ses espérances. Avec le temps il possédait 79 machines: grues, bulldozers, machines à béton, plan d'asphalte, etc. Quatre de ses frères l'épaulèrent: Prosper, surintendant du matériel; Léo, gérant du département des égouts et de l'eau; Henri et Gérard, gérants du personnel des égouts. Il engagea aussi les meilleurs experts pour diriger le personnel et les opérations, entre autres MM. B. Hanley, gérant général, W. O. Dunsmuir, vérificateur des comptes, et B. Handler, ingénieur en chef.

A remarquer que le volume d'affaires atteint jusqu'à trois millions de dollars par année, et que souvent il fallait jusqu'à 450 ouvriers à la fois pour répondre à toutes les demandes de construction. M. Benjamin regrette cependant que peu de Canadiens français aient jugé bon de vendre leurs services et talents à sa compagnie, surtout dans les secteurs plus élevés, la comptabilité par exemple. "J'eus toujours un nombre suffisant de Canadiens français pour les gros et durs travaux, mais bien peu pour les positions plus élevées. Certains salaires (jusqu'à $20,000 par année) étaient pourtant assez attrayants".

Travaux effectués

La compagnie Benjamin et Frères a construit plus de 300 milles de route au Manitoba et en Ontario. M. Benjamin est fier de dire qu'il considère ces routes comme "ses" monuments: une partie de la Trans-Canada, du périmètre encerclant le Grand-Winnipeg, des routes numéros 6, 8, 9, 14, 22, 75, etc.

Ajoutez à cela une quinzaine de ponts: à Brandon, St-Vital (son premier pont), Le Pas, Lower Flow River (dans le nord), Fortier, Elie, etc. Et le posage de systèmes d'égout et d'eau dans au moins douze villages: Winkler, Altona, Steinbach, Roblin, Selkirk, et toutes les municipalités du Grand-Winnipeg (Winnipeg, St-Boniface, Fort Garry, Assiniboia, St. James, etc.).

Avis à ceux qu'intéresse la construction: allez causer avec M. Clément Benjamin, il vous fera part de ses expériences de façon vivante et convaincante. Car cet homme a beaucoup appris au cours des années, au point qu'il put à l'occasion clarifier certaines situations délicates . . . sans l'aide des spécialistes, des ingénieurs, des chimistes industriels.

Il y a un point cependant qu'il entend faire ressortir davantage: "Je suis fier de dire que dans tous mes travaux j'ai toujours trouvé qu'il est plus facile de faire une piastre honnêtement. Jamais je n'ai recouru au système déplorable des pots-de-vin. Ce qui importe, c'est le travail ardu, l'étude constante, la satisfaction aux clients, des relations humaines avec les ouvriers. Ainsi on peut réussir sans donner ni accepter de faveurs spéciales".

Inondation de 1950

"Un événement important durant mes années de construction, dit M. Benjamin, ce fut l'inondation de 1950 qui a demandé toutes les ressources disponibles, en hommes et en machines, pour sauver la ville de St-Boniface et le sanatorium. Je me souviens qu'après une pluie incessante de trois jours qui empêchait les machines de travailler avec efficacité, je me suis couché un certain soir avec la certitude que nous avions perdu la bataille. Le lendemain matin, à ma grande surprise, les digues tenaient encore bon et le soleil est venu à notre secours. Ironie du sort, nous avons sauvé la ville, mais notre bureau d'affaires (à 865, rue Taché) a été inondé."

Après ces événements, M. Benjamin s'intéressa au développement de terrains. Il forma donc une nouvelle compagnie, la Twin City Development, pour développer ce qu'on appelle aujourd'hui le Windsor Park et la ferme Speers, soit une superficie de plus de 800 acres.

Heureusement, une association d'entrepreneurs, nommé "Ladco", vit la possibilité de ce rêve et acheta la compagnie de M. Benjamin pour une somme plus que rondelette.

En 1961, après plus de 15 ans dans la construction active, M. Benjamin décida de se retirer, de prendre la vie plus facilement, de donner plus de temps à sa famille. Car il a quatre enfants: Raymond (21 ans) qui prend actuellement un cours de comptabilité au collège, Alice (19 ans) qui travaille présentement au bureau de son père, et deux petits garçons adoptifs, Paul et Arthur, âgés respectivement de 3 et 4 ans.

Mais de fait M. Benjamin n'est pas du tout à sa retraite, puisqu'il continue à diriger plusieurs compagnies: Ken Krete (blocs de ciment) à Kenora, Ont.; B & B Rentals (louage de l'équipement non vendu) à St-Boniface, avec succursale à Regina; Consolidated Industries Ltd., à Regina, compagnie propriétaire de quatre auxiliaires: Supercrete (Saskatchewan), Supercrete Precast et Light Aggregate Ltd. et Atlas Light Aggregate. MM. Joseph et Jean Boux, qui sont des partenaires dans les compagnies auxiliaires susmentionnées, sont respectivement le gérant général à Regina et le gérant (d'Atlas Light Aggregate) à St-Boniface.

M. Clément Benjamin est aussi le président de la Société d'Habitations Ltée, qui se spécialise d'abord dans la construction de maisons pour les nôtres, et du Syndicat Provencher à St-Boniface.

On ne peut mieux terminer cet article qu'en citant ces paroles de M. Benjamin: "Le succès est une source de puissance, mais c'est dans le bon usage de la puissance que se trouve le bonheur. En d'autres mots, il y a un grand plaisir de faire l'ouvrage à la perfection en sachant que la sagesse, et non un sac d'expédients, vous qualifie pour les affaires".

Activités scoutes à St-Louis-de-France

La première phase de l'année scoute se termine actuellement avec le jugement des coins de patrouilles. Comme on le sait, chaque troupe scoute organise en patrouille un concours de coins qui porte sur les techniques scoutes, et où la religion occupe la place d'honneur.

Le mardi 29 janvier fut le concours de coins pour la troupe de St-Louis. C'est la première fois dans l'histoire de la troupe que nous avons un concours de panneaux. Notre nouveau commissaire de la région de l'Ouest, chef H. Dubé, prenait place comme invité d'honneur. Il a eu l'honneur de faire l'inspection au début de la réunion. M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la paroisse-cathédrale, le secrétaire-trésorier de la région de l'Ouest, chef Alex. Allaire, le S.M. René Bérubé, S.M. de la troupe Taché, et A.S.-M. Delorme, A.S.M. de la troupe Provencher, agissaient en qualité de juges. Le chef Delorme remplaçait le C.S. Lucien Lambert.

Tandis qu'ils délibéraient en Cour d'honneur, un autre concours de saynètes improvisées fut dirigé par l'aumônier de la troupe, l'abbé F. Labonté, curé de St-Louis, au grand amusement des parents. L'assistant de la troupe, A.S.M. Basile Carrière présenta ensuite un jeu d'action.

Durant la soirée, des honneurs furent mérités: la scoutmaîtrise a choisi Denis Marcoux comme le meilleur scout de l'année. Denis reçut trois badges et la cordelière de six badges. Il a mérité ces honneurs par son entrain envers la troupe et tout spécialement son savoir-faire. Les C.P. Aurèle Teffaine, C.P. Claude Michon, C.P. Roland Loiselle et S.P. Charles Bédard reçurent également des badges pour leur bel esprit scout durant l'année. Robert Landry reçut une badge pour le meilleur chanteur de l'année, et Gérald Lévesque reçut une badge pour le meilleur dans les sports et les jeux de l'année. Le chef de la troupe St-Louis, S.M. René Bazinet, leur présenta ces honneurs.

Les juges du concours de coins reviennent dans la salle, et le chef annonce les gagnants de ce concours passionnant: 1) Patrouille des Ours: C.P. Roland Loiselle; 2) Patrouille des Faucons: C.P. Aurèle Teffaine; 3) Patrouille des Renards: C.P. Claude Michon. Un goûter fut ensuite servi à tous.

La scoutmaîtrise désire remercier tout spécialement les dames qui ont préparé le goûter. Merci aussi à tous les parents, juges et invités, dont la présence fut un précieux encouragement.

A St-Malo

Les 25 et 26 janvier, la 12e troupe de St-Boniface, la troupe St-Louis, fit une "overnight hike" à St-Malo, Man. Acompagnée de l'aumônier et des chefs, la troupe rejoint l'armée d'une quarantaine de scouts de St-Malo, à la salle paroissiale. Cette excursion remplie de fraternité, de joie, de jeux et de technique se termina par un banquet. Ce fut notre banquet annuel pour la troupe St-Louis. L'excursion fut une réussite. Bravo! Bravo! La scoutmaîtrise désire remercier M. l'abbé David Roy, aumônier de la troupe de St-Malo, pour l'invitation. Remerciement également à la troupe de St-Malo qui nous a si bien reçus.

Comité des Auxiliaires

Le jeudi 30 janvier eut lieu la première assemblée du comité des Auxiliaires de la paroisse St-Louis-de-France, durant laquelle eurent lieu les élections annuelles.

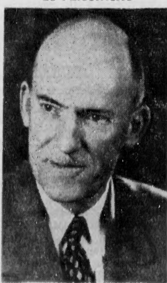
Les résultats furent comme suit: M. Guy Carrière, président; Mme Marcel Marcoux, vice-présidente; M. Gérard Bernier, trésorier; Mme Herman Lafrenière, secrétaire; MM. Charles Bédard, Aimé Gauthier et Robert Dionne, Mmes Lucien Leclerc, Gérard Bernier et Léo Michon, conseillers; M. Marcel Marcoux, syndic; M. l'abbé F. Labonté, aumônier.

Un grand merci au comité sortant de charge pour son beau travail l'an dernier.

La St-Valentin

N'oubliez pas la soirée sociale de la St-Valentin qui aura lieu le 15 février à la salle du Cercle Ouvrier. Les billets sont en vente chez Huot, ou téléphonez CHapel 7-1121.

La Semaine Nationale de l'Electricité



M. D. M. STEPHENS

La Ligue de Service électrique du Manitoba tiendra une réception, suivie d'un déjeuner, à l'hôtel Royal Alexandra, Winnipeg, le jeudi 14 février, à 11 h. 30 du matin, à l'occasion de la Semaine Nationale de l'Electricité.

L'orateur invité sera M. D. M. Stephens, président et gérant général de la Commission hydro-électrique du Manitoba. Le sujet de sa causerie: "Energie électrique — un regard sur l'avenir".

Remerciements

Mme D. Asselin et sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de leur époux et père.

* * *

Les familles Lévêque et Lanthier désirent exprimer leur vive gratitude à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles ou de quelqu'autre manière lors du récent décès de Mme Marie-Louise Lévêque.

Sainte-Famille

Partie de cartes

Dimanche prochain aura lieu la deuxième partie de cartes, à 8 h. 30 p.m., précises. Comme le froid a empêché plusieurs personnes d'assister à la dernière partie, il a été décidé de ne commencer la série que le dimanche 10 février; il n'y aura qu'une série de quatre parties.

Les organisateurs de cette partie sont Mme A. Wood, présidente, Mme George Verny et les familles des rues Gareau et Guilbeault. Venez en très grand nombre, vous ne le regretterez pas. Bienvenue à tous. Il y aura un tirage et un goûter. Réservez cette soirée pour venir encourager la paroisse. Merci.

Le Jeune-Commerce reçoit un important visiteur

Le mardi 29 janvier, les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Boniface se réunirent au "Diplomat Motel", à Transcona, lors d'une réception en l'honneur du président national du Jeune-Commerce du Canada, M. Bernard Stevens. (Ce dernier est aussi gérant de ventes de la compagnie C.I.L. Paints de Québec.)

Outre l'invité d'honneur, on remarquait la présence de M. Al Simpson, président du Jeune-Commerce du Manitoba, et M. R. P. Bayer, de St-Boniface, vice-président provincial, annonce M. Henri-R. Lavallée, secrétaire-trésorier du Jeune-Commerce de St-Boniface.

M. Stevens, parfait bilingue, souligna dans un important discours "La responsabilité d'un 'Jaycee' dans sa ville".

Si tu supportes des injustices, console-toi; la véritable tristesse est de commettre ces injustices.
DEMOCRITE.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptation lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 12 février 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

Cas no 28-63 — **St-Boniface**

Demandeur: **M. et Mme G. D. Gillis** (propriétaires).

Objet: La permission de construire une addition d'un étage, 14 pieds par 18.75 pieds, à l'arrière de la présente demeure, ladite demeure et addition n'étant pas conformes ayant une cour de côté sur le côté nord de 1 pied 7 pouces de largeur plutôt que 5 pieds tels que requis; et une cour de côté sur le côté sud (garage attenant et auto-port) de 1 pied 5 pouces de largeur plutôt que 5 pieds tels que requis.

Propriété: 102, Lyndale Drive.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Profession solennelle du R. F. F. Rousseau, O.F.M.

Le samedi 16 février, à 4 h. p.m., dans la basilique de St-Boniface, le R. F. Fernand Rousseau, O.F.M., fera sa profession solennelle dans l'Ordre des Frères Mineurs (Franciscains). Les voeux solennels d'obéissance, de chasteté et de pauvreté du Frère Fernand seront reçus par le R. P. Alexis Auger, O.F.M.

Fernand-Joseph-Jean-Baptiste Rousseau naquit le 20 juin 1926, à St-Boniface. Là il a fait des études à l'école Provencher. De l'âge de 12 ans jusqu'à son entrée en religion, il était enfant de choeur et scout. Dans cette dernière organisation, il est parvenu au rang de quartier-maître. Après ses études, il a appris à travailler dans le bois: d'abord dans une manufacture de boîtes, et ensuite chez Cusson, à St-Boniface. Cet entraînement a fait du Frère Fernand un charpentier accompli.

Il est entré chez les Franciscains à Edmonton et a pris résidence au collège St-Antoine, le 28 juin 1956. Là il a pris l'habit de l'Ordre le 5 août de la même année. Le 10 février 1959, le Frère Fernand commença son entraînement au noviciat des Franciscains près de Sherbrooke. Il a fait profession temporaire dans l'Ordre des Franciscains le 14 février 1960, et retourna à Edmonton.

Le Frère Fernand est fils de feu Antonio Rousseau et Marie-Anne Clément. Celle-ci demeure actuellement à La Salle, Man. Il a aussi cinq soeurs et deux frères, tous vivants. Une de ses soeurs, Doreen, est missionnaire laïque résidante de Mary House, dans le Yukon.

Après sa profession, le 16 février, le Frère Fernand passera trois semaines de vacances avec les membres de sa famille. Il retournera ensuite à Edmonton.



Le R. F. Fernand Rousseau

Impressionante cérémonie de la promesse des clercs-servants

Le 31 janvier, à 7 h. 30 p.m., avait lieu, dans la cathédrale de St-Boniface, l'imposante cérémonie de la promesse des clercs-servants. Près de 200 clercs-servants des différentes paroisses canadiennes-françaises de la ville étaient réunis autour de Mgr l'archevêque pour la "Veillée de prières pour les vocations".

M. l'abbé Réginald Prescott, vicaire à la cathédrale, conduisait les prières tandis que M. l'abbé Fernand Desjardins, desservant de St-Maurice, agissait comme cérémoniaire. La petite chorale des clercs-servants, sous l'habile direction de M. l'abbé Léo Couture, chancelier du diocèse, a exécuté avec ensemble et harmonie les psaumes choisis pour la circonstance.

Après les lectures bibliques données par MM. Gabriel Soulodre, Joseph Bergeron, Claude Gagné et Aurèle Desaulniers, les jeunes ont entendu M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, leur dire l'importance du service de l'autel. Il leur a donné les qualités du "bon servant": prière, exemple et apostolat.

C'est avec émotion que Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, assisté de M. le supérieur du Grand Séminaire et du Père supérieur du Juniorat, a reçu la promesse des clercs-servants.

Ont prononcé leur promesse: Roger Muller, président du groupe de la cathédrale; Gérald Poitras, chef d'équipe et secrétaire d'équipe du groupe; Hubert Gauthier, Paul Leblanc et Roger Auger, chefs d'équipes.

Clercs-servants: Gérard Couture, Gérald Couture, Marcel Bilodeau, Aimé Muller, Denis Muller, Maurice Hupé, Jean-Marc Roy, Marcel Bonneville, Guy Carrière, Pierre Morier, André Couture, Guy Laurin, Pierre Deniset, Léo Dufault, Robert Dupas, Claude Gauthier, Raymond Gauthier, Guy Fillion, Richard Joyal, Gérald Schaubroeck, Richard Schaubroeck, Jacques Robitaille, Gérald Pelletier, Eugène Ludwick, Bernard Guénette, Normand Dugas, Denis Boulet, Gérald Carrière, Roger Carrière, Alain Carrière, Raymond Carrière, Jacques Chartier, André Léveillé, Claude Chartier, Marc Marcoux, Marc Mennin, Raymond Poirier, Ernest Sutherland, Gilbert McCarthy, Larry Lafrenière, Gérald Proteau, Roger Pelland, Maurice Auger, Robert Labossière, David Labossière, Bernard Léveillé, Louis Grimard, Paul Delanoy, Gérald Soulodre, Roger Perrin, Gérard Auger et Roger St-Hilaire.

De la Maison-Chapelle: Paul André, Robert André et Brian Maciuk, ainsi que 18 clers-servants de la paroisse Ste-Marie.

Mgr l'archevêque a aussi présenté des certificats d'honneur à quatre adultes: MM. Alexandre Allaire, Napoléon Boily, Normand Ducharme et Edouard Lafrenière. Puis, après avoir encouragé les jeunes clercs-servants à continuer leur magnifique effort, Son Excellence clôtura la veillée de prières par une supplique pour les vocations.

Le président, les chefs d'équipes et leur aumônier remercient sincèrement les Filles d'Isabelle et leur régente, les guides et leur cheftaine, Mme Loiselle, et tous les parents et les religieuses qui ont bien voulu se joindre à eux pour l'occasion. Un merci particulier aux lecteurs et à MM. Gérard Pelland et Guy Morier.

Décès

M. JEAN MAGER

M. Jean Mager, de St-Boniface, est décédé subitement le jeudi 24 janvier, à l'âge de 58 ans. M. Mager est né à St-Boniface et a fait ses études à l'Institut Provencher et au collège; il faisait partie du Conventum de Rhétorique de 1923. Il était propriétaire depuis une douzaine d'années de l'épicerie Mager, située sur la rue Provencher, et auparavant il avait été propriétaire du restaurant Chez Eva. Il était membre des Chevaliers de Colomb.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Eva Bellavance; une fille, Thérèse (Mme Denis Beaudry); deux fils, Ernest, de Lacolle, Qué., et Raymond, de St-Boniface; deux soeurs, Mmes Raymond Bernier et Alphonse Monnin, toutes deux de St-Boniface; et six petits-enfants.

Les prières furent dites à la chapelle funéraire P. Coutu le dimanche soir 27 janvier, et le service funèbre fut chanté le lendemain dans l'église des Sts-Martyrs-Canadiens par Mgr J. Bellavance, P.D., frère de Mme Mager, assisté de MM. les abbés Bernard et Roland Bélanger, curés des Sts-Martyrs-Canadiens et de Ste-Marie respectivement, comme diacre et sous-diacre. Son Exc. Mgr M. Baudoux fit la levée du corps, assisté de M. l'abbé L. Turcot. La chorale de la paroisse fit les frais du chant.

Les porteurs étaient MM. Paul Bergeron, A.-O. Beaudry, Louis Mager, A. Brissette, Maurice Noël et Hector Montsion. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Mon Collège

Chronique de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface

Le dimanche 10 février

C'est la date de la deuxième rencontre mensuelle des Anciens. Comme d'habitude, messe à 10 h. 30. Le colloque, ou "panel", portera sur notre journal **La Liberté et le Patriote**: ce que nous pouvons attendre de lui; ce qu'il peut attendre de nous. Question de vie pour lui, question de vie pour nous. Les opinions là-dessus peuvent être diverses, différentes, divergentes même. Raison de plus pour les émettre et les discuter. L'unanimité est faite au moins sur un point: l'importance du sujet. Qui donc n'a rien à apprendre aux autres ou . . . des autres? C'est pourquoi il faut venir à la "rencontre", avec compagne ou non, dimanche prochain.

Ciné-Club

Le samedi soir 16 février, les amateurs de grand cinéma pourront se joindre aux universitaires du collège. En cinémascope, "Une aussi longue absence", de Henri Colpi (1961), traite avec grand art un cas d'amnésie: quinze ans après la guerre, une femme croit reconnaître dans un clochard son mari disparu, et s'applique à réveiller en lui le souvenir. La représentation commence à 7 h. 30.

Le français au Manitoba

C'était le sujet du colloque, à la rencontre de janvier. **La Liberté et le Patriote** du 25 janvier a donné un bon compte rendu de notre réunion du 20 janvier. Grâce au Père recteur, à Maxime Desaulniers et à Roger Millier, maintes observations lumineuses nous renseignèrent sur la condition du français au collège, au foyer et à l'école de ville. Le mauvais temps nous priva des vues de Gérard Desrosiers sur le français à l'école rurale. Le sujet était si captivant qu'il fut discuté encore deux bonnes heures après la clôture officielle, reculée elle-même de près d'une heure!

A en juger par l'intérêt qu'a suscité ce premier colloque, on peut augurer que les rencontres mensuelles des Anciens ne manqueront pas de vie.

Chronique de CKSB

Mémo

Le samedi 9 février, à 10 h. 30 du soir, de Montréal: Jacques Brel.

Dimanche soir à 11 h.: Réginald Grégoire, secrétaire général de la J.E.C. internationale.

Lundi soir à 7 h. 30, de nos studios: Ronald Wallace, violoniste; à 8 h. 30: la musique canadienne contemporaine, avec M. Kendergi.

Mardi soir à 8 h.: jazz d'Yvan Landry; à 11 h.: jazz du Canada, avec Nick Ayoub.

Mercredi, à l'émission "Fémina", à 1 h. 30: Juliette Huot donne sa recette de "filets de porc à l'orange et au cognac".

Vendredi soir à 8 h.: la symphonie vocale des policiers de Montréal.

Potins

La "Canadian Press" ignore passablement le Parlement de Québec. Cette agence de presse "nationale" donne des comptes rendus réguliers des sessions provinciales — et même des Territoires du Nord-Ouest — excepté celle de Québec. Les abonnés peuvent le constater actuellement, et ce n'est guère nouveau. Présentement on reçoit régulièrement de la matière de Victoria, notamment. La fameuse enquête sur le biculturalisme, si jamais elle vient, pourra constater que notre agence de nouvelles fait exception pour une province durant les sessions.

Dans le courrier de janvier, une carte postale qui se lit ainsi: "Chers messieurs, je suis chanceux que je possède une radio qu'apporte l'émission en français jusqu'à ici à Helena, de votre station, presque tous les soirs. J'espère qu'il continuera si bien, car c'est un plaisir pour moi. Sincèrement, A. D. Walsh, Helena, Montana". Au fait, quelle est la distance entre St-Boniface et Helena?

Merci à M. Marcel Roch pour nous avoir tenus au courant chaque jour du bonspiel de Notre-Dame-de-Lourdes. Ça joue du balai dans ce coin-là!

Qui voit-on arriver par un samedi soir de tempête, avec un appareil sous le bras? L'ingénieur Yves C. "C'est encore moi qui fais marcher votre transmetteur!"

Le collège et la Relève ont délégué les "Nomads" (prononcer à l'anglaise) au Ranch du samedi. Ils se spécialisent dans le twist, le cha-cha et la nouvelle bosse (Bossa Nova). Bon succès!

Mort du cardinal d'Alton

DUBLIN — Son Em. le cardinal d'Alton, archevêque d'Armagh, siège primatial d'Irlande, est mort vendredi dans une clinique de Dublin. Il était âgé de 80 ans.

Prêtre en 1908, évêque en 1942, il avait été promu en 1946 au siège de St-Patrice, dont il était le 111e successeur. Pie XII l'avait élevé au cardinalat au Consistoire de février 1953.

Sa mort ramène le nombre des membres du Sacré-Collège à 83.

Etude de la Méthode Cuisenaire sous les auspices de la MTS

Les Rév. Srs Ste-Flore, de St-Georges, Rose Cournoyer, de Lorette, Antoinette Normandeau, de Ste-Anne-des-Chênes, et Ste-Odile, de Woodridge, et Mlle D.-B. Gosselin, de Ste-Anne-des-Chênes, seront au nombre des instituteurs et institutrices qui participeront à une journée d'étude consacrée à la Méthode Cuisenaire, le 9 février, à l'école Isaac Brock de Winnipeg, sous le patronage de la Manitoba Teacher's Society.

Des invitations ont été envoyées à tous les instituteurs qui s'enrôlaient en août dernier lors d'un cours spécialement consacré à la Méthode Cuisenaire. Plusieurs de ces instituteurs ont pu depuis ce temps se servir de cette méthode nouvelle dans leurs classes et éprouver ses mérites dans telles ou telles situations concrètes. Tous pourront donc se communiquer leurs expériences et les résultats obtenus.

Huit orateurs s'adresseront aux participants, lesquels pourront aussi observer des démonstrations pratiques.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Comme je l'ai déjà dit auparavant, nos dernières assemblées ont chacune eu leur propre petite particularité. Y inclus celle de lundi dernier! Per exemple, le grand chevalier, un gars qui aime donner une chance à chacun de nous, avait, pour cette occasion, passé le maillet à son député. Celui-ci s'acquitta de sa tâche avec la détermination de mener la soirée à bonne fin malgré les sujets plutôt difficiles qui furent mis sur le tapis.

Ce dut être l'opinion de plusieurs de nos membres, car ils lui donnèrent un titre vastement plus élevé que celui que requiert sa position actuelle. Qui sait! C'est peut-être une prédiction! Enfin, pour continuer, le secrétaire-archiviste, durant la lecture de ses communications, nous fit part d'une lettre plutôt bizarre pour une assemblée de Chevaliers! En l'entendant j'ai failli penser que notre secrétaire-archiviste s'était mépris et avait accidentellement ramassé le portefeuille de la secrétaire des Dames de Ste-Anne!

Il est bien clair maintenant que le Conseil en entier se préoccupe du "grand projet". Chaque fois qu'il est mentionné il y a des discussions, des questions, des pours, des contres. Ce projet n'étant pas une entreprise exclusive de notre Conseil, cause quelques doutes dans l'esprit de plusieurs. Une entreprise commune d'une telle envergure peut certainement causer des divergences d'opinions, mais comme l'indiquait un de nos membres, que je tiens à féliciter, nous sommes tous des frères chevaliers!

Il paraît que le frère J. D. recherche un opérateur de caméra! Il avait pas mal d'ennuis avec l'appareil lundi soir! N'oubliez pas le 13 février, à 9 h. 30 p.m. à CBWFT, canal 6! Le programme de ce soir sera d'un intérêt commun à tout catholique, et d'un intérêt tout particulier aux Chevaliers du Conseil Goulet. Ne le manquez pas!

FIGARO.

GUIDES CATHOLIQUES — Sous le trèfle d'or

Un grand jour

Pendant plus de trois mois, 13 petites filles attendaient le moment heureux où elles feraient leur promesse Jeannette. Finalement ce jour est arrivé, le samedi 26 janvier la ronde Marguerite d'Antioche eut sa première promesse.

Les petites bleues traversèrent une à une les flots de la rivière en récitant leurs lois, puis entrèrent dans la forêt bleue, où M. l'abbé Desjardins leur dit un petit mot et à tour de rôle elles récitèrent leur promesse. Commissaire Boily leur remit leur béret et leur insigne puis les reçut officiellement dans la grande famille guide.

Après la promesse, la Ronde, accompagnée de la Ronde Bernadette Soubirous, exécuta des chants et quelques danses. Le tout fut couronné par une surprise de Mlle Marie-Jeanne Marion, tante de Jacqueline, un gâteau décoré avec l'insigne Jeannette.

Un gros merci aux parents et amis présents.

Un souper mémorable

Le dimanche soir 13 janvier, à la salle Jubinville, un souper fut offert à toutes les cheftaines et assistantes, guides et jeannettes.

M. l'abbé F. Desjardins, ayant reçu un don d'un bienfaiteur anonyme, en utilisa une partie pour ce banquet et put ensuite faire un don de $5.00 à chaque unité.

Son Exc. Mgr M. Baudoux et M. l'abbé M. Deniset-Bernier rehaussèrent cette fête de leur présence. Merci beaucoup pour vos encouragements, chers invités.

M. Prénovault eut la gentillesse de nous donner chacune un petit verre de vin. Il était très délicieux. Ceci anima notre repas et surtout notre chère "Souris de la Sacristie".

Monseigneur et M. le curé nous adressèrent ensuite quelques mots pour nous encourager à continuer de servir dans notre beau mouvement.

Notre soirée se termina agréablement par une séance de diapositives du Vatican et du Concile, présentées par Son Excellence.

Merci beaucoup à tous nos bienfaiteurs et amis qui ont fait de cette fête une soirée mémorable.

Rouge-gorge persévérant.

Saint-Emile

Bingo

La Ligue des Femmes Catholiques organise un bingo d'articles de nouveautés qui aura lieu dans la salle paroissiale, angle de la rue Sterling et du chemin Ste-Anne, le mardi 12 février à 8 h. p.m. Prix d'entrée: $1.00. Tous sont bienvenus.

Décès

MME B. BLAIS

Le 18 janvier, au sanatorium de St-Boniface, est décédée Mme Bernadette Blais, âgée de 72 ans. Elle était l'épouse de M. Emery Blais, de 37, rue Lavallée, St-Vital.

Les prières furent récitées à la chapelle Green Acres. Le service funèbre fut chanté le lundi 21 janvier en l'église St-Emile de St-Vital. L'inhumation se fit dans le cimetière Green Acres.

Née à St-Vital, Mme Blais y a toujours résidé. Elle était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne à l'église de St-Emile. Avant son mariage elle fut institutrice à La Broquerie.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, cinq fils, François, de St-Laurent, André, Louis, René et Raymond, de St-Vital; cinq filles et une fille adoptive, Rita (Mme Basil Courchaine), Albertine (Mme C. Tonn), de St-Vital, Thérèse (Mme W. Williams), Rose-Alma (Mme Walter Williams), de Beaconfield, Qué., Mamie (Mme Charles Hallett), Rose (Mme K. Kolodrupski), de St-Vital; une soeur, Mme Eleanor Muloin, de St-Boniface; 73 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants.

Fermeture des musées du Latran

ROME — Les musées pontificaux du Latran sont fermés depuis le 1er février, afin de permettre les travaux de restauration du Palais qui les hébergeait et qui doit devenir le siège de tous les bureaux du vicariat (diocèse) de Rome. Les musées seront transférés dans deux bâtiments en cours de construction dans les jardins du Vatican, près de la Pinacothèque.

Le Cinéma — Ma responsabilité

JUMBO: A I — Tous

Américain. 1962. 126 minutes. Panavision. Metrocolor. Comédie musicale réalisée par Charles Walters avec Doris Day, Stephen Boyd et Jimmy Durante, d'après l'opérette de Richard Rodgers et Lorenz Hart.

Pop Wonder et sa fille, Kitty, dirigent un petit cirque ambulant dont la principale vedette est un éléphant savant appelé Jumbo. Les affaires iraient assez bien, si ce n'étaient pour les pertes au jeu de Pop qui mettent le cirque en mauvais état financier. Un jour, Kitty engage un nouvel employé, Sam. A l'insu de ses patrons, celui-ci rachète toutes leurs dettes; en fait, il est le fils d'un concurrent qui veut aussi acquérir le cirque et surtout Jumbo. Ce qui se produit et les Wonder sont dépossédés. Mais Sam, qui s'est épris de Kitty, reprend Jumbo et le lui ramène.

Le film a les mêmes caractéristiques que son héros-titre: sympathique mais plutôt lourdaud. Doris Day chante joliment, les numéros de cirque sont à point, Durante est un bouffon acceptable, mais tout cela manque de rythme et de cohésion. Par moments, le spectacle est à ce point élaboré qu'il dépasse les possibilités du cirque qu'on nous présente. Cependant, pour qui veut se divertir sans contention, l'ensemble est assez agréable et l'intrigue ne demande pas un gros effort de pénétration. Les enfants s'y plairont particulièrement.

Appréciation morale: Un sain divertissement pour tous.

• • •

CHOCOLATE SOLDIER, THE: A II — Adultes et adolescents

Américain. 1940. 102 minutes. Comédie musicale réalisée par Roy del Ruth avec Nelson Eddy, Rise Stevens et Nigel Bruce, d'après une pièce de Ferenc Molnar.

Le chanteur Karl Lang est inquiet de la fidélité de sa femme, Maria, avec qui il partage la vedette de l'opérette "The Chocolate Soldier". Pour l'éprouver, il se déguise en ténor russe et lui fait la cour. Maria, qui a percé le déguisement, s'amuse à attiser sa jalousie en feignant de répondre aux avances du Russe. Le tout se terminera naturellement le mieux du monde après les quiproquos d'usage.

Le sujet de ce film est bien léger et on l'a étité hors de proportion. Le résultat n'est pourtant pas trop désagréable puisque le tout est parsemé de numéros musicaux assez soignés. Dire que cela est très cinématographique serait un peu exagéré, bien que le réalisateur se voit soudain laissé aller à un morceau de bravoure à l'occasion d'une danse tzigane endiablée. Les interprètes chantent mieux qu'ils ne jouent la comédie.

Appréciation morale: Ces complications conjugales pour rire ne portent guère à conséquence.

• • •

FATHER OF THE BRIDE: A I — Tous

Américain. 1950. 93 minutes. Comédie réalisée par Vincente Minnelli avec Spencer Tracy, Joan Bennett et Elizabeth Taylor, d'après le roman d'Edward Streeter.

La réception terminée, les invités partis, M. Banks se remémore les événements récents qui ont entouré le mariage de sa fille, Kay. Il revit sa surprise à l'annonce des fiançailles, la rencontre avec les parents de son futur gendre, les petits ennuis amenés par les multiples préparatifs. Il se retrouve dans l'église au moment du oui décisif, au milieu d'une cérémonie qui s'est déroulée sans anicroche malgré les inquiétudes anticipées. Pour finir, perdu au milieu des invités, M. Banks avait dû se résigner à voir de loin sa fille partir en voyage de noces.

C'est avec une sympathie amusée que Minnelli s'est aventuré dans la brousaille des us et coutumes qui entourent le mariage à l'américaine. Les divers épisodes sont présentés avec une légère exagération comique, mais sans faute de goût ni lourdeur. Spencer Tracy incarne avec bonheur ce père bourgeois dont il sait à la fois les manies routinières et la tendresse cachée.

Appréciation morale: Sous son apparente légèreté ce film illustre bien les valeurs permanentes du mariage et de la famille.

• • •

SEVEN BRIDES FOR SEVEN BROTHERS: A II — Adolescents et adultes

Américain. 1954. 100 minutes. Cinémascope. Comédie musicale réalisée par Stanley Donen avec Jane Powell et Howard Kell, d'après un conte de S. V. Benet.

Le montagnard Adam Pontipee profite de son occasionnel passage en ville pour prendre femme. Milly, la jeune épouse, a la surprise de trouver à la ferme conjugale les six frères de son mari. Bientôt jaloux de la bonne fortune de leur aîné, les six cadets décident d'enlever six jeunes filles au village voisin. Après bien des péripéties, tout finira par s'arranger par six mariages.

Cette version moderne de l'enlèvement des Sabines forme un spectacle sans prétention où domine l'humour et la fantaisie. Des danses folkloriques bien exécutées, une certaine recherche dans l'emploi du décor et de la couleur, une musique entraînante en font une réussite dans le genre. Jane Powell mène le jeu avec entrain et ingénuité.

Appréciation morale: La désinvolture avec laquelle sont envisagés le mariage et les relations entre garçons et filles est grandement atténuée par le cadre et le genre du film.

• • •

SODOM AND GOMORRAH: B — Adultes avec réserve

Américo - italo - français. 1962. 153 minutes. Eastmancolor. Drame d'inspiration biblique réalisé par Sergio Leone et Robert Aldrich avec Stewart Granger, Pier Angeli et Anouk Aimée.

Après avoir traversé le désert, les Hébreux, sous la conduite de leur chef, Loth, campent devant la ville fortifiée de Sodome. Berah, la reine de Sodome et de Gomorrhe, et son frère, le prince Astraroth, s'efforcent à corrompre les Hébreux et leur chef. Ces derniers construisent leur ville et repoussent une violente attaque des Hélamites. Sur l'invitation de Berah, ils s'établissent peu après sur la ville de Sodome où ils participent bientôt à la corruption générale. Mais Loth est averti par le Seigneur de quitter la ville avec son peuple, car celle-ci va être détruite.

Cette nouvelle superproduction pseudo-biblique est longue et pénible. Une surcharge de batailles, de violences, de cris et de bruits est à la limite de ce que l'oeil et l'oreille peuvent supporter. Il y a bien quelques moments réussis, mais, dans l'ensemble, c'est faux et détestable. Les interprètes font leur possible.

Appréciation morale: Cette façon d'exploiter la Bible à des fins commerciales de même qu'un excès de violences et des scènes sensuelles motivent de nettes réserves.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Les membres présents à l'assemblée régulière de notre Conseil, soit le lundi 4 février, doivent être chaleureusement félicités pour avoir suivi les directives que notre Grand Chevalier leur donnait dans sa lettre du 30 janvier. En effet, par les questions posées à Son Exc. Mgr M. Baudoux sur son séjour à Rome lors des sessions du Concile Oecuménique, on pouvait voir l'intérêt qu'a suscité cette question d'actualité sans précédent. Son Excellence a non seulement rehaussé par sa présence le niveau intellectuel de cette assemblée, mais elle a aussi, par ses réponses franches et précises aux questions posées, fait ressortir les buts du Concile et le travail géant qui a été accompli jusqu'à date. Un merci du fond du coeur à Son Excellence, qui a bien voulu nous donner de son temps pour nous instruire sur cette question. Nous sommes certains que tous ceux qui étaient présents ont tiré de grands bénéfices de sa causerie, et les mettront certainement à profit.

Egalement présent à cette assemblée, le Grand Chevalier du Conseil Provencher, le frère J.-R. Doiron. Il a attiré l'attention des membres présents sur le fait que le Conseil Provencher, le premier Conseil de langue française au Manitoba, célébrera cette année son 40e anniversaire. Des fêtes spéciales à cette occasion se dérouleront au mois de mai prochain, et il a invité notre Conseil à y participer. Un merci sincère pour l'invitation. M. Doiron peut être assuré de notre collaboration à ce sujet. D'ailleurs, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Au moment où vous lisez cette chronique, le projet que nous caressons depuis longtemps déjà, la construction d'une église en Afrique, est sur le point d'être lancé officiellement. En effet, le 8 février restera une date importante dans les annales de notre Conseil. A une assemblée sociale convoquée spécialement pour l'occasion, le frère Roland Couture prendra la parole pour faire ressortir les buts de ce projet de grande envergure, ainsi que la façon dont nous allons procéder pour recueillir les fonds requis afin de mener à bonne fin cette entreprise. Plusieurs comités ont été formés et fonctionnent déjà à plein temps. Un comité central dirige toute l'organisation. S'ajoute à ceux-ci le comité des jeunes, qui s'occupera de présenter des films et de préparer des activités qui sauront attirer toute la jeunesse des environs. Les comités suivants ont tous été choisis pour travailler dans le même but: "La réussite complète de notre projet". Celui des soirées spéciales, récréatives, celui du bazar et du pique-nique annuel, celui de la vente des pains, celui d'un grand tirage; on projette même un "Copper Carnival". Le comité de publicité, curieusement, ne figure pas dans la liste des comités spéciaux; restez tout de même assurés qu'il tâchera de satisfaire les esprits les plus fougueux, en reproduisant aussi fidèlement que possible et en autant que le journal le lui permettra, les annonces de promotion et les messages qui lui seront transmis.

Le comité de recrutement travaille ferme et nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite. Ce comité, qui travaille presque toujours dans l'ombre, ne peut accomplir sa tâche seul; il a besoin de l'aide de tous et de chacun. S'il a réussi dans le passé, c'est dû en grande partie à la collaboration étroite de tous les membres du Conseil. Allez-vous lui refuser votre appui cette fois-ci? Une initiation se prépare pour la mi-mars; présentez les noms de vos candidats le plus tôt possible.

Votre Conseil est un des plus actifs . . . l'assistance à ses assemblées augmente continuellement, au dire de ceux qui y assistent: nous sommes bien en vie. Nous avons parlé de collaboration à bien des reprises, et nous comptons plus que jamais sur le concours et l'encouragement de tous et de chacun. Plusieurs membres, dans le passé, ont laissé sous-entendre qu'ils perdaient un peu d'intérêt dans les affaires du Conseil, parce qu'il ne leur était pas demandé de participer d'une façon tangible à ces activités. A tous, nous disons: l'union fait la force; ensemble notre grand projet sera mené à bonne fin; si seuls vos comités fonctionnent, sans votre support, la partie est perdue. On a remporté bien des succès dans le passé, il est presqu'inconcevable que celui-ci ne le soit pas.

APRES-TOUT.



A La Broquerie

M. et Mme Elas Gauthier célèbrent leur 40e anniversaire de mariage

LA BROQUERIE — Le samedi 26 janvier, M. et Mme Elas Gauthier fêtaient leur 40e anniversaire de mariage. A 4 h. p.m., M. l'abbé Ubald Lafond, curé, célébrait la messe à leurs intentions, assisté au choeur par Roland et Adélard Gauthier, deux fils des jubilaires. M. Alphonse Fournier chanta de beaux cantiques, accompagné à l'orgue par Mme Joseph Balcaen. Les deux témoins, M. Georges Laurencelle, demi-frère de M. Gauthier, et Mme Narcisse Fournier, soeur de Mme Gauthier, étaient les mêmes qui agissaient comme garçon et fille d'honneur lors du mariage des heureux jubilaires.

Un souper de famille fut ensuite servi à l'hôtel de La Broquerie, où régnait la gaieté et l'entrain. M. Roger Poiron était maître de cérémonies.

Une adresse très émouvante rappelant des faits intéressants de la vie de l'heureux couple, a été lue par leur fils aîné, M. Maurice Gauthier. Des chants de circonstance furent aussi rendus par leurs enfants et les invités. Mme Narcisse Fournier, de même que les jubilaires, exécutèrent les mêmes chants qu'à la noce il y a 40 ans. M. le curé et M. Albert Vielfaure, M.A.L., prononcèrent des discours très appropriés.

Une soirée eut ensuite lieu à la salle de l'aréna, sous la présidence de M. Alphonse Fournier, réunissant une foule nombreuse de parents et amis de St-Boniface, St-Georges et des centres environnants.

Une scène très impressionnante se déroula alors qu'on vit apparaître les heureux jubilaires escortés de leurs 10 enfants, tous accompagnés de leurs conjoints respectifs et suivis de deux petits-enfants, Raynald Granger et Marielle Gauthier, qui offrirent aux jubilaires, au nom de la famille, un bouquet de dix magnifiques roses symbolisant les dix enfants. Une adresse, au nom de la parenté, a ensuite été lue par M. Fernand Balcaen. Une chaise "Lazy Boy", de même que divers beaux cadeaux furent également présentés.

Outre les enfants des héros du jour, étaient présents à la fête les trois frères et deux soeurs de Mme Gauthier, tous domiciliés à La Broquerie, et plusieurs des membres de la famille de M. Gauthier.

Pour terminer, un délicieux goûter fut servi, grâce au dévouement de Mme Arthur Balcaen et autres parents, amis et membres de la famille.

M. et Mme Gauthier quittaient leur ferme l'an dernier pour s'établir dans une coquette maison au centre du village; tous deux sont toujours actifs dans les organisations paroissiales, bien qu'ils soient déjà les heureux grands-parents de 38 petits-enfants.

Voici les noms des cinq fils et cinq filles des jubilaires: Maurice, de St-Boniface, Roméo, Aimé, Roland et Adélard, de La Broquerie, Léonie (Mme Louis-A. Granger), Hermance (Mme Jean Granger), Eliane (Mme Denis Nadeau), de La Broquerie, Jeannette (Mme Alfred Champagne), de Saskatoon, Sask., et Anita (Mme Roger Poiron), de Somerset.

Remerciements

M. et Mme Elas Gauthier désirent remercier tous ceux et celles qui ont préparé cette belle fête, qui y ont participé de quelque manière que ce soit, et ceux qui leur ont offert des voeux et des cadeaux.

Baptêmes

Le 13 janvier: Richard-Gualbert-Joseph, fils de Gualbert Nadeau et de Rita Laramée, né le 3 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Gualbert Nadeau, grands-parents de l'enfant.

Le 13 janvier: Ginette-Marie-Christine, fille d'Alphonse Fournier et d'Aline Bonin, née le 4 janvier. Parrain et marraine, Lucien Bonin et Lilianne Fournier, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 janvier: Joseph-Lucien-Luc, fils de Marc Brémaud et d'Ange-Aimée Simard, né le 16 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Félicien Catellier.

Çà et là

Le dimanche 27 janvier, M. Aimé Vielfaure était nommé syndic remplaçant M. Denis Nadeau, sortant de charge.

Le vendredi 25 janvier, un feu détruisait la maison de la famille Jean Taillefer, à environ trois milles au sud-est du village. M. et Mme Taillefer, de même que leurs 10 enfants, ne subirent aucune blessure et l'ameublement fut sauvé.

De retour

La Rév. Sr A. Caron, supérieure, est revenue enchantée de son voyage à Montréal, où elle a participé aux journées d'études en rapport avec les tendances actuelles de la spiritualité et de l'apostolat dans l'Eglise. Elle eut aussi la grande joie de revoir son frère, le R. P. J.-B. Caron, O.M.I., qui est reparti pour ses missions du Basutoland, le mois dernier.

St-Léon

Concile Vatican II

Le dimanche soir 27 janvier, les paroissiens de St-Léon eurent le privilège d'entendre une conférence sur le Concile Vatican II, donnée par M. l'abbé A. Hacault, professeur au Grand Séminaire. Cette soirée, sous les auspices de l'Association de Parents et Maîtres, débuta par la prière. Mme B. Martel, présidente, souhaita à tous la bienvenue et les félicita d'être venus si nombreux.

M. l'abbé Lucien Roy, curé, présenta l'orateur invité, natif de Bruxelles. Il fit resssortir les qualités intellectuelles, les expériences acquises au cours de ses nombreux voyages ainsi que la participation active de ce dernier au Concile.

M. l'abbé Hacault sut gagner pleinement son auditoire en communiquant ses impressions au sujet de cette expérience vécue à Rome, au milieu d'une assemblée imposante de 2,500 évêques responsables de toute l'Eglise. Le concile est complexe parce vivant. C'est un événement inspiré par l'Esprit-Saint.

C'est aussi un travail d'avenir, car l'Eglise doit augmenter non seulement en nombre mais surtout en capacité de travail. De plus, c'est un arrêt pour voir les modifications à apporter pour être plus apte à faire face aux difficultés actuelles. Ce Concile est d'une importance particulière parce qu'il est appelé à rajeunir la vie de l'Eglise.

Suivirent ensuite des diapositives sur Rome et le Concile.

M. Raymond Labossière remercia, avec humour, l'orateur apprécié.

Cordial merci à l'Association de Parents et Maîtres pour la réception et le goûter, à M. l'abbé L. Roy, curé, pour l'heureuse initiative, et à M. l'abbé Hacault, qui contribua à faire vivre davantage ses auditeurs "en état de concile".

Elie

Assemblée de l'A.P.M.

Le dimanche 3 février, l'Association de Parents et Maîtres d'Elie tenait une assemblée, sous la présidence de M. Fernand Allard. La secrétaire, Mlle Sylvia De...ts, étant absente à cause de maladie, fut remplacée par M. ...breuil.

L'assemblée avait pour thème "notre langue française". Il y eut d'abord lecture de compositions sur la langue française, par les quatre gagnants d'un concours de rédaction: 8e année, Lynette Desilets, 7e année, Léona Bouchard, 6e année, Luc Girard, 5e année, Jacqueline Allard.

Les prix, des livres français, étaient des dons de M. le Dr et Mme Champagne, MM. et Mmes Maurice Beaudry et Aimé Bernardin et M. Oris Aquin.

Un forum fut ensuite présenté par la Rév. Sr St-Henri, M. Lucien Debreuil et la Rév. Sr Hyacinthe. Soeur St-Henri fit connaître l'importance de la lecture française qui aide à la formation du vocabulaire. M. Lucien Debreuil récita le "Credo" de la Relève et invita les présents à le mettre en pratique. Il cita ausi les paroles de Mgr Béliveau: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre".

La Rév. Sr M.-Hyacinthe, institutrice en 1ère année, conseilla aux parents d'apprendre à leurs enfants les bonnes expressions et les bons mots français, ce qui les aidera à améliorer leur langue maternelle.

Une discussion en groupe suivit, mettant en évidence que la langue française n'est pas toujours appréciée à sa juste valeur.

Mme L. Girard remercia ensuite le personnel enseignant pour son bon travail et exhorta les parents à se donner la main pour exiger du bon français à la maison et faire aimer la belle langue aux enfants afin de la sauvegarder.

Un délicieux goûter termina l'assemblée.

Omission

Mme Edmond Arnal fait partie de l'exécutif. Son nom avait été oublié lors de la chronique précédente.

Vassar

Adieux des paroissiens

Le dimanche 27 janvier, après la grand-messe, les paroissiens firent leurs adieux à leur dévoué pasteur, M. l'abbé Odilon Larochelle. M. Justin Beaudry lut une émouvante adresse à cette occasion, et M. Aimé Beaudry présenta une bourse.

M. le curé remercia en termes émus. Ses sentiments, avoua-t-il, étaient ceux d'un père quittant sa famille. Tous sont unanimes à dire qu'ils ont perdu en lui un vrai père qui sut les comprendre, les aider et dont ils garderont le plus reconnaissant souvenir. Les voeux les plus sincères des paroissiens l'accompagnent dans sa nouvelle paroisse de Holland.

Croisade Eucharistique

Le dimanche 27 janvier eut lieu une imposante cérémonie des membres de la Croisade Eucharistique. Quelques jeunes devinrent Croisillons. D'autres joignirent la Croisade, tandis que dix des plus grands firent leur promesse d'Apôtres. Les parents encouragèrent leurs enfants et collaborèrent à leur beau geste par une assistance nombreuse. Des photos-souvenirs de M. l'abbé Larochelle et des Croisés furent prises.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Loiselle hospitalisée à Roseau, Minnesota.

Nouveaux commissaires

A la dernière assemblée des commissaires tenue récemment à l'école locale, M. Philippe Gauthier fut nommé président pour remplacer M. Robert E. Baines, sortant de charge, et Mme Ovide Côté, nommée commissaire à la place de M. Richard Cayer, hospitalisé depuis septembre.

Nouveaux syndics

M. Maurice Gauthier fut élu syndic pour remplacer M. Philippe Pelletier, qui quitta la paroisse au mois d'août. On espère que M. Gauthier, comme toujours, saura faire valoir son prestige pour le bien de la paroisse qui ouvre une nouvelle page avec un nouveau curé.

Grande-Clairière

Çà et là

M. Hubert Lamouline et Gabriel Hardy ont passé la fin de semaine à Winnipeg.

M. Jean Bry a visité sa tante, Mme Aimée, de St-Boniface, qui est gravement malade.

Mmes Pierre Thébaud et Maurice Massé, de St-Brieux, sont venues rendre visite à leur mère, Mme Martine, qui est de retour de l'hôpital.

Mme Jack Keenan, de l'Alberta, et Mme Edouard Boulanger, de la Colombie-Britannique, ont passé quelques jours avec leurs parents, M. et Mme Amédée Boulanger.

Haywood

Çà et là

Les équipes de curling de MM. Emile Fay et Emile Robidoux remportèrent des prix au bonspiel de St-Claude.

MM. Jos. Rey et Emile Fay et leurs équipes de curling participeront au bonspiel de Winnipeg. On leur souhaite bonne chance.

Le vendredi 1er février avait lieu à l'école Dandurand un bingo pour les grades 3 à 8. Les profits iront à M. l'abbé Louis Bédard, missionnaire au Pérou.

Mlles Dorothée Labossière, Germaine Viallet, Pauline Picton et MM. Georges Picton et Louis Viallet sont venus passer la dernière fin de semaine chez leurs parents respectifs.

Le samedi 26 janvier avait lieu le mariage de Mlle Rolande Perreault à M. Mark Lehman. Le samedi 2 février était bénit le mariage de Mlle Diana Gorski à M. Louis Morrisseau. Félicitations aux nouveaux époux.

On souhaite un prompt rétablissement à tous les malades de la paroisse, spécialement à Mme Albert Viallet, qui est à l'hôpital général de St-Boniface, et à M. Louis Vaillant, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général de Winnipeg.

St-Lazare

Tournoi de gouret

Le samedi 2 février, un tournoi de gouret était organisé pour les joueurs de hockey de 14 ans et moins. Cinq clubs prenaient part à ce tournoi: St-Lazare, Russell, Solsgirth, Welwyn et les étudiants de l'école indienne de Birtle.

La journée fut un véritable succès et, vu que cette semaine était dédiée, à travers le Canada, aux jeunes joueurs de hockey, ceux qui étaient responsables de l'organisation du tournoi doivent être félicités.

Dans la première joute, les Indiens montraient leur supériorité contre les nôtres en remportant la victoire par le compte de 7 à 2. Tout de même les joueurs de St-Lazare font du progrès et, sous l'habile direction de MM. Ronald Fouillard et Armand Guénette, ils connaîtront le succès avant longtemps.

Le club de Russell l'emportait facilement contre Solsgirth dans la deuxième partie. Les Indiens se rendaient ensuite aux finales contre Russell après avoir triomphé contre Welwyn.

Avant la joute finale, les perdants des deux premières joutes se livraient la bataille et malgré un bel effort, St-Lazare perdait contre Solsgirth au compte de 2 à 1.

Les clubs de Russell et de Birtle ont certainement donné une bonne exhibition de gouret dans la partie finale. Les spectateurs étaient presque surpris du bel ensemble avec lequel jouaient ces jeunes.

Après avoir pris part à trois joutes durant la journée, les Indiens sortaient vainqueurs de la partie finale au compte de 7 à 4. Ils l'ont bien mérité.

Encore une fois, félicitations aux organisateurs et à vous les jeunes, continuez. On désire aussi remercier M. Lucien Guénette qui s'est dérangé la semaine dernière pour venir parler aux jeunes joueurs de hockey. Ses bons conseils ont certainement servi à les encourager.

Activités de l'Association Athlétique

Les membres de l'Association Athlétique se réunissaient le dimanche 3 février à la patinoire pour discuter de la possibilité d'entrer encore une fois un club de balle dure dans la Ligue senior du Manitoba.

Après maintes discussions, tous ceux qui étaient présents furent d'accord pour la formation d'un club. Alors, les gens de St-Lazare peuvent s'attendre à jouir d'une saison aussi intéressante que l'an dernier.

On propose aussi un carnaval à la patinoire, comme celui de l'année dernière. La date n'a pas pas encore été fixée, mais on vous tiendra au courant.

L'équipe de gouret de McAuley jouera ses parties de hockey à St-Lazare cette année. C'est-à-dire les parties qui auraient dû être jouées à McAuley. Cela à cause de l'incendie qui a complètement détruit l'aréna de ce village.

Nous demandons à tous les intéressés de venir encourager ce club dans les séries éléminatoires qui sont maintenant en marche.

La nouvelle église

Les travaux de la nouvelle église sont terminés. Il ne reste plus qu'à installer les bancs neufs. Une décision sera prise dans quelques jours en ce qui concerne l'achat de ces bancs. Alors patience, on les obtiendra bientôt.



Premier conseil du Village de Ste-Anne-des-Chênes

Joseph Charrière
Conseiller



Louis Massicotte
Conseiller



Joseph Tougas
Maire



Fernand Dufresne
Conseiller



Dr Robert Lafrenière
Conseiller
(Photo Carillon News)

Etude d'une méthode moderne d'enseignement par la MTS

Mlle Henriette Ruest, institutrice à Ste-Agathe, division de la Rivière-Rouge, et M. Gérald Gauthier, instituteur à St-Ambroise, division du Cheval-Blanc, seront au nombre des instituteurs qui participeront à un séminar sur l'instruction planifiée, ici à Winnipeg, le 9 février. Cette journée d'étude est organisée par la Manitoba Teachers' Society, afin de permettre aux instituteurs de se familiariser avec les plus récents développements et ensuite de communiquer à leurs confrères des informations au sujet de ce nouveau moyen d'instruction.

Il s'agit de l'emploi d'un matériel d'enseignement avec ou sans l'aide d'une "machine" d'enseignement. Le matériel d'instruction fournit à l'étudiant des informations accompagnées d'une question. L'étudiant doit répondre à la question, puis comparer sa réponse à celle que donne "la machine".

Au cours de la journée les participants entendront M. R. T. Filep, du Centre d'Instruction Planifiée à New York, qui parlera de "L'état actuel de l'instruction planifiée". MM. J. H. Arnason, instituteur à Oakville, et L. Goodman, du Portage Collegiate, donneront un rapport des expériences faites en ce domaine à Portage-la-Prairie et Oakville.

Une période de questions-réponses permettra de plus amples discussions, et M. G. M. Davies, directeur du comité de programme scolaire du Manitoba, tirera les conclusions de cette journée.

Environ 70 instituteurs doivent participer à ce séminar, ci-inclus les membres de l'exécutif provincial du MTS, le comité provincial du programme scolaire et le sous-comité de l'instruction planifiée, et les présidents des comités locaux de programmation scolaire des 47 associations divisionnaires de la Manitoba Teachers' Society.

Fondation d'un Théâtre Lyrique à Montréal

MONTREAL — La plus grande ville du Canada a maintenant son Théâtre Lyrique et les Montréalais pourront l'applaudir tous les soirs, du 24 juin au 2 septembre. Le directeur, bien sûr, en est M. Lionel Daunais dont le nom était attaché depuis 1936 aux Variétés Lyriques.

Fait à souligner dès le départ, le Théâtre Lyrique de Montréal est un organisme créé par la Cité de Montréal et il relève directement de l'administration municipale. "C'est un service public comme les autres", déclarait le maire Jean Drapeau, un service qui, pour fins d'administration, se rattache au Service des Parcs.

La création de cet organisme est rendue possible grâce à la collaboration de la compagnie Texaco Canada Limited, qui, par son appui financier, permettra à l'entreprise de fonctionner sans trop de risques.

C'est au Théâtre de Verdure du Parc Lafontaine que le Théâtre Lyrique présentera son spectacle. Celui que l'on présentera l'été prochain est "La Mascotte", opéra-comique en trois actes d'Edmond Audran, sur des paroles d'Alfred Durru et Henri Chivot.

Prière à saint Jude apôtre des causes désesépérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement ... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

43-1795-43P.

Somerset

40e anniversaire de mariage

Le dimanche soir 20 janvier, malgré une température très inclémente, tous les enfants de M. et Mme Hormidas Labossière se réunissaient à la résidence de leurs parents pour une soirée-surprise à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage.

On s'amusa gaiement pendant toute la soirée Un magnifique bouquet et une bourse substantielle fut offert aux heureux jubilaires de la part de leurs enfants. Un délicieux goûter fut servi.

Les jubilaires remercient sincèrement leurs enfants pour cette délicatesse et leur dévouement dans l'organisation de cette joyeuse soirée, qui restera longtemps un cher souvenir.

Dunrea

Réunion

Une réunion de dames et demoiselles, ayant pour but l'étude de la société des dames de la ligue catholique, eut lieu dernièrement à la demeure de M. et Mme Arthur Paradis.

M. l'abbé C. Vachon, curé, présida l'assemblée, à laquelle une dizaine de dames assistaient. Au cours de la veillée, Mme Gérard Boulet fut élue présidente, et Mme R. Rondeau, trésorière. On continuera à prendre des informations sur la ligue jusqu'à ce qu'elle soit établie en permanence dans la paroisse.

Malades

Prompt rétablissement à M. Basil Spurrill, hospitalisé à Brandon, ainsi qu'à son épouse, qui a fait un stage à l'hôpital de Killarney.

Va-et-vient

M. Jacques Conrad est venu passer quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Georges Boulet, et visita en même temps ses nombreux amis.

Mlle M.-Antoinette Boulet, de St-Boniface, ainsi que Mlles Pauline et Yvette Boulet, du couvent de St-Charles, étaient de passage chez leurs parents respectifs, en fin de semaine.

M. l'abbé C. Vachon, ainsi que M. et Mme Arthur Boulet, recevaient récemment la visite de M. Albert Vachon, accompagné de sa fillette, Marie-Ange, d'Oak Lake.

Mme L. Légaré a passé quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Roger Légaré, à Brandon, dernièrement.

Lorette

Çà et là

M. et Mme Camille Michaud et leur famille sont partis en voyage à Québec pour assister aux funérailles de la soeur de M. Michaud, Mme Jeanne Bureau. Ils visiteront aussi leurs parents à Rouyn.

Il y eut au cours de l'année 1962 dans la paroisse, 39 naissances, trois mariages et neuf sépultures. Le recensement fait par les prêtres lors de la visite paroissiale établit les chiffres suivants: population catholique, 1,205; foyers, 233; communions, 24,525; premiers communiants, 40; familles ukrainiennes, 47.

Félicitations à M. Jean Cournoyer qui a été élu syndic pour un terme de trois ans.

25e anniversaire de mariage

Le dimanche 20 janvier, M. et Mme Adélard Manaigre (née Gabrielle Grégoire) étaient les héros d'une fête-surprise organisée par leurs enfants à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. La famille avait secrètement préparé un dîner qui fut servi à la demeure familiale après le retour des jubilaires de la grand-messe. Grande fut leur surprise et leur joie lorsqu'ils virent des tables bien garnies et la maison remplie de leur nombreuse parenté. MM. les abbés R. Bélanger et G. Lévesque, curé et vicaire, comptaient parmi les invités d'honneur.

Le samedi 26 janvier, leurs parents et amis organisèrent une soirée à la salle paroissiale afin que toute la paroisse puisse y prendre part. Il y eut messe d'Action de grâces à 4 h. p.m., où la mère reçut une bague et un anneau bénits par M. le curé. M. Germain Manaigre et Mme A. Bouvier servaient de témoins. Les jubilaires étaient rayonnants de joie.

Vers 9 h. p.m., ils entrèrent dans la salle accompagnés de leurs huit enfants, Germain, employé au Grain Exchange, à Winnipeg, Adèle (Mme L. Bouvier), Gilles, employé à la Coopérative de Lorette, Bernard, Raymonde, Raymond, Evelyne et Rose-Marie.

Une salle comble de parents et amis les attendaient. M. Marcien Emond agissait comme maître de cérémonies. De très beaux cadeaux leur furent présentés. Mme L. Bouvier lut une adresse au nom de la famille et des amis. M. Marcien Emond fit les remerciements d'usage et offrit des voeux de bonheur et de bonne santé aux jubilaires. Tous retournèrent après avoir passé une très agréable soirée.

N.-D.-de-Lourdes

Nouveau solliciteur

A la dernière réunion du Conseil du village tenue récemment, M. François Avanthay, de St-Boniface, fut nommé solliciteur du village de Notre-Dame-de-Lourdes. Tous les lundis à l'hôtel Notre-Dame, il sera à la disposition de la population de la région. Signalez le numéro 30 pour faire un rendez-vous.

Bonspiel

Une des équipes de dames de Notre-Dame-de-Lourdes se rendra la semaine prochaine au bonspiel annuel de dames à Winnipeg qui commencera le lundi 11 février. Cette équipe se compose de Mlle Berthe Weicker, Mmes Isabelle Roch, Madeleine Philippe et Irène Manson. On leur souhaite bonne chance et beaucoup de succès.

